

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3378 - JEUDI 29 NOVEMBRE 2018

PRÉSIDENTIELLE

Le trio de tête se dessine



Martin Fayulu



Ramazani Shadari



Félix Tshisekedi

Les quarante millions d'électeurs enrôlés par la Ceni devront faire le choix entre le trio de tête représenté par Emmanuel Ramazani Shadary du FCC, Martin Fayulu de « Lamuka » et Félix Tshisekedi du Cach qui, en cette période de campagne électorale, ont, chacun, pris une option sérieuse de remporter le challenge présidentiel. Quitte à compter sur les désistements éventuels d'autres candidats qualifiés de menus fretins et dont la prétention à participer au challenge électoral n'aura compte que pour du beurre.

A l'opposition, une certaine opinion continue de plaider pour un rapprochement entre le Cap sur le changement (Cach) et de l'autre, la coalition « Lamuka », afin de maximiser les chances d'atteindre l'objectif de l'alternance au sommet de l'Etat.

Page 5

MUTUELLE DE SANTÉ DES ENSEIGNANTS

Le ministre Gaston Musemena rappelé à l'ordre



Le ministre de l'EPSP Gaston Musemena

Le chef du gouvernement demande au ministre chargé de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), de respecter les instructions qui lui ont été données dans ses lettres adressées le 26 septembre et le 20 novembre au sujet de cette mutuelle et de surseoir les changements en son sein en attendant les résultats des enquêtes et de l'audit diligen-

tés. D'une manière claire, Bruno Tshibala instruit le ministre Gaston Musemena de surseoir à la désignation d'autres dirigeants à la tête de cette association. Pour lui, l'acte du ministre de l'EPSP violerait la loi sur les mutuelles dans le pays. Une décision que l'incriminé est loin de digérer.

Page 4

PROCÈS SUR LE MEURTRE DES EXPERTS DE L'ONU

Un ex gouverneur et un ancien ministre mis en cause

Vincent Manga, l'un des principaux prévenus poursuivis pour le meurtre des deux experts de l'ONU a, au cours de l'audience du 26 novembre à Kananga, mis en cause certaines personnalités qui, selon lui, fournissaient les miliciens en armes et munitions. Il a cité, entre autres, un ancien gouverneur du Kasai, Alex Kande, ainsi qu'un ex-ministre, Clément Nkanku, qui auraient promis monts et merveilles aux miliciens après accomplissement de leur forfaiture. Un colonel des Fardc, en la personne de Jean de Dieu Mambweni, aurait, toujours d'après Vincent Manga, joué à l'entremetteur dans cette opération.

Page 3



De dos, l'auditeur militaire de garnison de Kananga

KINSHASA

Des ONG dénoncent la violation des droits d'une organisation établie dans la capitale

Dans un communiqué publié en début de la semaine, le collectif des ONG de défense des droits de l'homme a dit dénoncer, avec la dernière énergie, la violation de domicile, les troubles de jouissance, la destruction méchante et le déguerpissement arbitraire et forcé dont a été vic-

time une de ses organisations membres, l'ONG-DH Dieu défenseur universel.

Ces organisations réunies dans un collectif disent attendre des autorités de rétablir leurs pairs dans leurs droits et des poursuites contre les auteurs de ces actes décriés.

Page 5

ÉDITORIAL

Et maintenant ?

Avant fêté dignement, hier, le soixantième anniversaire de la proclamation de la République qui devait elle-même aboutir vingt et un mois plus tard à l'indépendance du Congo, nous sommes bien placés, nous Congolais de tous les départements du pays, pour mesurer aujourd'hui le chemin parcouru depuis cette date très symbolique. Un chemin semé d'embûches certes mais que nous avons su parcourir années après années, décennies après décennies, sans jamais nous laisser décourager ni détourner de la voie de la liberté que nous avons choisie et célébrée le 28 novembre 1958.

Soixante ans après ce jour historique, il apparaît clairement - et c'est le constat que dresse la communauté internationale dans son ensemble - que la République du Congo est le pays le plus sûr, le mieux préparé pour l'avenir dans l'immense espace géographique et humain que constitue le Bassin du Congo. Même s'il lui faut encore résoudre les problèmes complexes suscités par la chute brutale de ses ressources financières et par la crise économique qui en est résultée, sa stabilité interne tout comme la relance de son économie garantissent que sa longue marche vers l'émergence se poursuivra avec tous les effets positifs que cela aura pour chacun de nous.

Ce constat est d'autant plus important que dans le même temps où notre pays confirme son redressement, le monde qui l'entoure tend à se déliter comme le montrent le regain de violence en Centrafrique, la difficile mise en place du processus électoral en République démocratique du Congo, l'incertitude qui règne au Gabon du fait de la maladie de son président Ali Bongo, les tensions qui accompagnent en Angola la succession d'Eduardo dos Santos, la préparation de la succession de Paul Biya au Cameroun. Perçu à juste titre comme un pôle de stabilité dans un ensemble sous-régional fondamentalement instable, le Congo, notre Congo, voit les regards de la communauté internationale se tourner de plus en plus vers lui.

Qu'un tel constat puisse être dressé soixante ans après la proclamation de la République ne peut bien évidemment que nous réjouir. Mais il marque aussi de façon claire que nous devons poursuivre sans désespérer sur la route que nous avons choisie de suivre en 1958. Pour assurer notre destin bien sûr mais aussi pour montrer aux peuples frères qui nous entourent qu'il est possible de résoudre les problèmes du temps présent sans recourir à la division et à la violence.

Les Dépêches de Brazzaville

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Retour en fanfare de Vital Kamerhe et Félix Tshisekedi à Kinshasa

Les deux leaders ont regagné la capitale en pleine campagne électorale après s'être retirés de l'accord de Genève et mis sur pied, à Nairobi, une nouvelle coalition, « Cap sur le changement », soutenant la candidature du président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) à la présidentielle du 23 décembre.



Vital Kamerhe et Félix Tshisekedi interviewés par la presse

Comme annoncé, Vital Kamerhe et Félix Tshisekedi ont regagné Kinshasa le 27 novembre, en provenance de Nairobi, au Kenya, où ils ont signé un accord plébiscitant le leader de l'UDPS candidat commun de la coalition « Cap sur le changement » (Cach) à la présidentielle du 23 décembre. Vital Kamerhe qui, au terme de cet accord, s'est désisté au profit de Félix Tshisekedi, s'est engagé à le soutenir et à lui apporter tout son concours afin de gagner la bataille de l'alternance au sommet de l'État. Ensemble, les deux dirigeants ont regagné Kinshasa le mardi sous une pluie battante, accueillis par une foule des militants et sympathisants de leurs partis respectifs. À l'unisson, ces partisans ont communiqué ce jour et manifesté leur attachement à l'accord de Nairobi censé préserver leur intérêt commun.

Jean Marc Kabund et Baudouin Mayo, respectivement secrétaire général de l'UDPS et de l'Union pour la nation congolaise (UNC), ont donné le ton en s'affichant unis en cette circonstance. Il en est de même de leurs leaders qui ne se sont plus quittés après leur descente de l'avion. Un message fort capté par des centaines des milliers des personnes venues les accueillir, nonobstant les aléas de la météo. Assis côte-à-côte au salon d'honneur de l'aéroport international

de N'Djili, les deux responsables se sont volontiers prêtés aux questions des journalistes. C'est avec optimisme qu'ils scrutent leur avenir politique avec la ferme assurance de remporter la bataille électorale. Tout en affichant quelques réticences quant à l'utilisation de la machine à voter, ils ont cependant pris l'option d'aller tout de même aux élections, avec ou sans cet outil électronique.

Félix Tshisekedi et Vital Kamerhe ont, par ailleurs, insisté sur la surveillance électorale en promettant de placer des témoins dans tous les bureaux de vote, question de garantir la fiabilité des résultats. « Nous allons réunir toutes les forces et de savoir qui est qui et qui fait quoi ? Dans les quarante-huit heures, nous allons établir une feuille de route bien claire. Nous sommes le ticket gagnant. Je ne le dis pas par hasard », a indiqué Félix Tshisekedi tout en appuyant ses dires par le dernier sondage du think

thank de communication « Rien que la vérité et democracy control » l'ayant placé en tête de liste avec plus de 50% d'intentions de vote, suivi de Vital Kamerhe. Il a invité, par conséquent, les autres forces politiques du pays à rejoindre leur coalition « Cap sur le changement » qui, d'après lui, a tous les atouts pour gagner les élections. « Avec le ralliement des autres, nous atteindrons les 60% de l'électorat », a-t-il dit.

Abondant dans le même sens, Vital Kamerhe a insisté sur la cartographie électorale qui prédispose leur coalition à gagner la présidentielle eu égard surtout au bilan négatif du pouvoir actuel. « L'UDPS est implantée sur l'ensemble du territoire. Nous sommes au Congo et les deux Kasai, c'est 100% UDPS. L'UNC est également implantée sur l'ensemble du territoire national et dans l'est du Congo, vous n'avez pas besoin de sondage. Regardez la cartographie électorale, l'UDPS, c'est le premier parti à Kinshasa », a-t-il argumenté. Enfin, les deux leaders ont gagné le cortège qui s'est aussitôt ébranlé sur le boulevard Lumumba accompagné par une foule en délire.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PROCÈS SUR LE MEURTRE DES EXPERTS DE L'ONU

Un ex-gouverneur et un ancien ministre mis en cause

Vincent Manga, l'un des principaux prévenus poursuivis pour le meurtre des deux fonctionnaires onusiens au Kasai, a, au cours de l'audience du 26 novembre tenue au tribunal militaire de Kananga, mis en cause certaines personnalités qui, selon lui, fournissaient les miliciens en munitions.

Après une longue trêve, le procès sur le meurtre de deux experts de l'ONU, Michael Sharp et Zaida Catalan, qui se déroule à Kananga, a repris le 26 novembre. C'est sur des chapeaux de roues que cette affaire a repris avec, à la clé, des révélations accablantes faites par le présumé chef de la milice Kamuina Nsapu qui, jusqu'à preuve du contraire, porte la responsabilité de l'assassinat de ces deux experts. Vincent Manga, puisque c'est de lui qu'il s'agit, n'a épargné personne dans sa déposition, citant quelques officiels d'être impliqués dans cette affaire pour avoir notamment fourni des armes au groupe accusé d'avoir tué les deux fonctionnaires onusiens. L'intéressé a livré à la Cour sa version de faits par rapport à ce qu'il a vu au cours de la journée fatidique du 12 mars 2017. C'est ce jour là que Zaida Catalan et Michael Sharp ont été tués dans le village Moyo Musuila, au Kasai central.

Le prévenu a cité, entre autres, un ancien gouverneur du Kasai, Alex Kande, ainsi qu'un ex-ministre, Clément Nkanku, qu'il a présentés - à tort ou à raison -, comme les principaux donateurs et pourvoyeurs en armes et munitions aux miliciens à qui il aurait été promis monts et merveilles après exécution de leur sale besogne. Un colonel des Forces armées de la République démocratique du Congo, en la personne de Jean de Dieu Mambweni, aurait, toujours d'après Vincent Manga, joué à l'entremetteur dans cette opéra-

tion. Il en est de même d'un certain Jean Bosco Mukanda qui aurait rassuré les miliciens quant à l'obtention de tout ce qui leur avait été promis (véhicules, parcelles, numéros matricules à la Fonction publique et autres avantages).

Quant à son co-accusé Jean-Bosco Mukanda, un autre ancien chef de milice, Vincent Manga a soutenu l'avoir vu remettre une mèche de cheveux de l'experte suédoise Zaida Catalan aux chefs de villages voisins et gardé la tête du cadavre comme preuve à fournir aux commanditaires. C'est encore lui, à en croire Vincent Manga, qui aurait informé par téléphone les miliciens de l'arrivée du convoi des experts sur le tronçon Kananga-Bunkonde.

Il est clair que le récit de Vincent Manga est venu désorienter quelque peu la Cour quant à ses convictions de départ. Chargé par ses pairs, notamment les prévenus Bula Bula et autre Jahira Mulumba qui l'ont présenté, en tant que chef de milice, comme le cerveau-moteur de l'assassinat des deux experts de l'ONU, Vincent Manga continue néanmoins de plaider non coupable bien qu'il ait été présent sur le lieu du crime. Cependant, au cours des audiences précédentes, les prévenus Constantin Tshidime Bulabula, Evariste Ilunga, l'infirmier Maurice Tshibuabua, le chef coutumier Tshikele ont accusé Vincent Manga d'avoir exécuté les deux experts et leurs accompagnateurs.

Face aux versions contradictoires des uns et des autres qui s'accusent mutuellement, le ministère public a estimé qu'il faudrait maintenant procéder à leur confrontation directe mais également avec les renseignant ayant déjà déposé devant le tribunal afin de faire éclater la vérité. Affaire suivre.

A.D.

CÉNI/KWILU

Signature d'un code de bonne conduite

À vingt-sept jours des élections directes combinées, le secrétaire exécutif provincial de la Céni/Kwilu, Jean Robert Muyense, a animé, le 26 novembre, en la salle SEP, un cadre de concertation avec les partis, regroupements politiques et candidats indépendants, les candidats députés nationaux et provinciaux, rapporte la Centrale électorale.



La signature du code de bonne conduite

Parmi les points abordés, l'on note les informations sur la campagne électorale, l'état des lieux sur les accréditations et la signature du code de bonne conduite des partis, regroupements politiques et des candidats indépendants aux élections du 23 décembre en République démocratique du Congo. Sur la campagne électorale, Jean Robert Muyense a rappelé les dispositions de la loi électorale et mis en garde les auteurs des actes de violence pendant cette période.

S'agissant des accréditations des témoins, il les a invités à les désigner dans la même circonscription où ils se sont fait enrôler. Dans son communiqué de presse rendu public le 7 novembre, la Céni avait précisé ce qui suit : « Le parti, le regroupement

politique ou le candidat indépendant qui sollicite l'accréditation doit au préalable signer le code de bonne conduite des partis politiques, regroupements politiques ou des candidats indépendants aux élections en République démocratique du Congo. Les témoins désignés par les partis, regroupement politiques et les candidats indépendants doivent signer l'acte d'engagement du témoin ». Et Jean Robert Muyense de rappeler : « Ne peut solliciter l'accréditation dans une circonscription électorale que le parti, le regroupement politique ou le candidat indépendant ayant présenté une liste dans celle-ci et le plan de déploiement des témoins ».

Alain Diasso

LUTTE CONTRE LE VIRUS EBOLA

Du théâtre pour sensibiliser à la maladie

La survenue de l'épidémie dans le pays a déjà occasionné plus de deux cents décès. Aujourd'hui, pour tenter de limiter sa propagation, plusieurs stratégies sont mises à contribution y compris des représentations théâtrales.

Le groupe théâtral Vision de Beni vient de mettre son art au service de la riposte contre Ebola. À travers plusieurs sketches variant entre la comédie et la tragédie, ses acteurs évoquent le danger que représente cette maladie pour l'entière communauté, l'incivisme qui pousse certaines personnes à menacer les agents de santé qui font leur travail, enfin le déroulement d'un enterrement digne et sécurisé. Ce groupe a déjà organisé des séances de sensibilisation dans les quartiers de Kalinda, Kuka et Ngongolio et attend les pour-



Désinfection d'un centre de traitement d'Ebola

suivre dans les jours à venir. Le programme de projection de films éducatifs sur Ebola a été lancé à Beni, dans le quartier Kanzulinzuli à Ndingi, le 24 novembre. Environ deux cent quatre-vingts personnes vivant dans le quartier ont assisté à

cette projection qui sera également organisée dans dix autres quartiers de la ville. Durant la sensibilisation, plusieurs cibles sont visées. L'activité organisée à Butembo le 24 novembre, par exemple, a concerné toutes les agences de transport de la ville.

Elle portait sur la maladie à virus Ebola en général, les moyens de prévention et l'importance de respecter les points de lavage et de contrôle de température installés le long des routes.

En plus de la sensibilisation sur le terrain, les autres activités de

riposte se poursuivent, notamment la vaccination. Depuis le début de cette opération, le 8 août dernier, 35 958 personnes ont été vaccinées, dont 17 194 à Beni, 4 873 à Katwa, 4 544 à Malakoko, 2 460 à Butembo, 1 788 à Kalunguta, 1 663 à Mandima, 732 à Masereka, 452 à Oicha, 434 à Bunia, 359 à Vuhovi, 355 à Tchomia, 355 à Mutwanga, 241 à Kyondo, 240 à Komanda, 234 à Musienene et 34 à Alimbongo. Pour ce qui est de la situation épidémiologique, le ministère de la Santé révèle que depuis le début de l'épidémie, le cumul des cas est de quatre cent dix-neuf, dont trois cent soixante-douze confirmés et quarante-sept probables. Au total, il y a eu deux cent quarante décès dont cent quatre-vingt-treize confirmés et quarante-sept probables. Par contre, cent vingt-trois personnes ont été guéries.

Blandine Lusimana

MUTUELLE DE SANTÉ DES ENSEIGNANTS

Le ministre Gaston Musemena rappelé à l'ordre

Le chef du gouvernement a demandé au ministre chargé de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel de respecter les instructions qui lui sont données et de surseoir les nominations au sein de l'association, en attendant les résultats des enquêtes et de l'audit diligentés.

Dans sa lettre du 26 novembre adressée au ministre chargé de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), le Premier ministre, Bruno Tshibala, avoue qu'il a été ampliatrice de son courrier adressé au président de la Mutuelle de santé des enseignants de l'EPSP (MEPS). Mais le chef du gouvernement l'appelle, par ailleurs, à observer strictement ses instructions contenues dans les lettres lui adressées le 26 septembre et le 20 novembre sur ce sujet.

D'une manière claire, le Premier ministre instruit le ministre Gaston Musemena de surseoir à la désignation d'autres dirigeants à la tête de cette mutuelle. Pour le chef du gouvernement, l'acte du ministre de l'EPSP violerait la loi



Un véhicule de la mutuelle des enseignants de l'EPSP

sur les mutuelles dans le pays. Le Premier ministre lui exhorte à attendre les résultats des enquêtes diligentées par le procureur général de la République et l'audit qui sera incessamment mené pour se faire une idée sur la gestion de cette association.

Une action précipitée

L'opinion se rappelle que le ministre de l'EPSP était décidé à avoir la tête de Guy Mafuta Kabongo, le président du Conseil d'administration de cette mutuelle. Toutes les démarches menées à son niveau ne lui ont

pas permis d'arriver à son objectif. C'est pour frapper fort qu'il a voulu utiliser la main du Premier ministre, en vue de l'évincer. Mais ce dernier lui a instruit de suivre la situation au sein de cette mutuelle en respectant la loi. Ce qui a surpris l'opinion, c'est la rapidité avec laquelle le ministre de

tutelle a pris cette décision de remplacer l'équipe dirigeante de cette mutuelle, en sortant cette sentence qu'il avait déjà dans sa poche, alors que des enquêtes et un audit sont diligentés pour donner plus d'éclairage à la situation au sein de cette mutuelle.

Déjà, les membres du comité de crise nommés par le ministre Gaston Musemena étaient prêts pour la remise et reprise avec les dirigeants évincés. Comme Me Guy Mafuta ne s'était pas présenté, ces derniers ont pensé recourir à la justice pour procéder à l'ouverture forcée des bureaux de la MEPS. Comme le Premier ministre suivait ce dossier, il a constaté la violation flagrante de la loi par son ministre et l'a rappelé à l'ordre, le 26 novembre. Mais déjà, les bénéficiaires de la décision du ministre Musemena ont crié au faux, disant que cette lettre n'émanait pas du cabinet de Bruno Tshibala. Avec cette décision du Premier ministre donc, le dossier MEPS est suspendu aux enquêtes du procureur général de la République et à l'audit en cours au sein de cette mutuelle.

Lucien Dianzenza

PRISON CENTRALE DE MAKALA

Une prise en charge médicale urgente sollicitée pour Peter Tiani

Freedom for journalist (FFJ), une organisation de défense de la liberté de la presse et du droit à l'information, affirme que le journaliste et directeur du magazine télévisé «Le vrai journal», incarcéré et frappé par une sinusite depuis quelques jours, est affaibli et n'arrive plus à s'alimenter.



Peter Tiani

Selon une équipe de Freedom for journalist (FFJ) qui s'est entretenu avec le journaliste incarcéré à la principale prison de Kinshasa depuis le 10 octobre 2018, celui-ci n'arrive plus à s'alimenter. Terrassé par la sinusite depuis quelques jours, il est de plus en plus affaibli. Des sources médicales proches de ce centre pénitentiaire auraient confié à cette équipe que la maladie aurait touché les trois principaux sinus : maxillaire, frontal et sphénoïdal. « Le moral est bien en place mais un corps malade n'est pas sain. Je suis malade et je dois être soigné. Je me tords d'atroces douleurs de nuits entières », a déclaré le journaliste, jambes étendues sur son lit, à l'équipe de FFJ.

Et de son côté, chargé d'aide légale à FFJ, Me Nkashama a appelé le pays à respecter

ses propres lois et les textes internationaux.

« La RDC devra respecter les standards internationaux. Même si par absurde Tiani était militaire, arrêté par le camp ennemi, conformément aux conventions de Genève, il aurait bénéficié des soins.

Mais parce que c'est un journaliste souvent sans défense, l'option levée est de l'humilier. Ne pas le sortir de sa cellule et le transférer dans un établissement hospitalier s'apparente à une décision bien mûrie de lui donner la mort », a-t-il dit.

Ce journaliste, regretté FFJ, a été envoyé en prison pour diffamation, à quelques jours du lancement de la campagne électorale. Peter Tiani, souligne l'ONG, transféré à la principale prison de Kinshasa, a été arrêté deux jours auparavant dans son studio par quatre policiers à la suite d'une plainte déposée par un des fils du Premier ministre, Bruno Tshibala, à cause de la diffusion par son magazine télévisé «Le Vrai journal», d'une information reprise sur un site congolais qui faisait état de la disparition d'une forte somme d'argent au domicile du chef du gouvernement congolais.

Avant son transfert dans ce lieu de détention, Peter Tiani était détenu trois jours au parquet général de Kinshasa/Gombe pour « diffamation, calomnie et imputations dommageables » à l'encontre de la famille du Premier ministre, Bruno Tshibala. Avant d'arriver au parquet, le journaliste, arrêté le 7 novembre, avait été conduit successivement dans les installations du Commissariat de la police du district de la Funa où il a été gardé pendant quelques heures avant d'être transféré, sans aucune audition, vers 21h, au parquet d'où il a été conduit à la prison de Makala. Ses proches cités par FFJ affirment que c'est un fils du Premier ministre qui a porté plainte contre lui pour cet article qu'il avait relayé.

Lucien Dianzenza

LINAFOOT/LIGUE 1

Dragons/Bilima gagne enfin après douze matchs

Les Monstres de Kinshasa ont enregistré leur première victoire de la saison en s'imposant face à Lubumbashi Sport par un but à zéro en championnat national.



Dragons/Bilima s'est imposé face à Lubumbashi Sport, le 26 novembre, à Kinshasa

Il a fallu attendre douze matchs pour voir l'AS Dragons/Bilima, l'un de trois clubs historiques de Kinshasa, remporter sa première victoire à la 24e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Les Monstres de Kinshasa ont battu, le 26 novembre, au stade Tata-Raphaël, les Kamikazes de Lubumbashi Sport par un but à zéro, en match remis de la onzième journée. L'unique but de la partie a été l'œuvre de Fabien Tshilembi Tshilembi, à la 66^e mn.

Cette victoire tombe à pic afin de remonter le moral des joueurs et de l'ensemble du groupe. Alors que l'on entame déjà la seconde partie de la saison, l'équipe devrait se mettre dans une dynamique positive et laisser derrière elle la spirale négative des défaites. L'on attend donc voir Dragons/Bilima enchaîner avec un deu-

xième succès et envisager sérieusement son maintien en Ligue 1 de la Linafoot.

Ce premier succès arrive après avoir enregistré huit défaites et trois matchs nuls. Le club sang et or compte désormais six points en douze matchs livrés et se classe à la 14e position au classement partiel, devant l'OC Muungano et la lanterne rouge, le FC Renaissance du Congo. Notons que le TP Mazembe est premier avec un total de trente points en dix sorties, devant le Daring Club Motema Pembe qui a déjà dans sa gibecière vingt-trois points. L'AC Rangers occupe la troisième position avec vingt points.

Martin Engimo

KINSHASA

Des ONG dénoncent la violation des droits d'une organisation établie dans la capitale

Réunies dans un collectif, les associations disent attendre des autorités de rétablir leurs pairs dans leurs droits et des poursuites contre les auteurs des actes décriés.

Dans un communiqué publié en début de la semaine, le collectif des ONG de défense des droits de l'homme a dit dénoncer, avec la dernière énergie, la violation de domicile, les troubles de jouissance, la destruction méchante et le déguerpissement arbitraire et forcé dont a été victime une de ses organisations membres, l'ONG Dieu défenseur universel.

A en croire ce collectif, cette association établie dans la commune de Ngiri-Ngiri avait subi ces actes dénoncés le 22 novembre, de la part d'un conseiller au cabinet du président du Sénat congolais, Léon Kengo wa Dondo, et sa sœur, tous deux appuyés par l'autorité municipale de cette entité.

Le collectif, qui note que dans sa mission il combat également toutes les antivaleurs, le trafic d'influence et l'abus de pouvoir, etc., exige que cette association soit rétablie dans ses droits. Le regroupement attend également des autorités, des poursuites contre les auteurs de ces actes qu'il a qualifiés non-conformes à la loi et ne respectant pas la procédure en la matière.

Lucien Dianzenza

PRÉSIDENTIELLE

Le trio de tête se dessine

Les quarante millions d'électeurs enrôlés par la Céni devront faire le choix entre Emmanuel Ramazani Shadary du FCC, Martin Fayulu de « Lamuka » et Félix Tshisekedi du Cach qui, en cette période de campagne électorale, ont, chacun, pris une option sérieuse de remporter le challenge présidentiel.

Une semaine après le lancement de la campagne, le jeu électoral tend à se préciser. De vingt et un candidats qui concourent à la présidentielle du 23 décembre, force est de constater que seulement trois font parler d'eux et tentent de se démarquer du peloton. Il s'agit de Ramazani Shadary, candidat désigné du Front commun pour le Congo (FCC), de Félix Tshisekedi porté par la coalition Cap sur le changement (Cach) et de Martin Fayulu aligné par la plate-forme « Lamuka ». Ces trois leaders font déjà montre de certaines dispositions qui traduisent leur détermination d'être portés au perchoir de la République au terme de la compétition électorale. Ils sont, en effet, très actifs sur le terrain et drainent du monde à leur apparition.

Le retour au pays, mardi, de Félix Tshisekedi et Vital Kamerhe, tous deux signataires de l'accord de Nairobi au terme duquel le second s'est effacé au profit du premier, aura donné un sérieux indicateur quant à la popularité dont jouissent ces deux leaders représentant les deux premières forces politiques de l'opposition. La marée humaine qui a déferlé, malgré la pluie, à l'aéroport international de N'Djili pour les accueillir, traduisait leur ancrage au sein d'une population kinoise plutôt réputée contestataire. Cela est à prendre très au sérieux, quand bien même, comme argumentent les partisans de la coalition

au pouvoir, Kinshasa n'est pas le Congo.

A l'opposé, Martin Fayulu, pourtant soutenu par trois poids lourds de l'opposition, en l'occurrence Moïse Katumbi, Jean-Pierre Bemba et Adolphe Muzito, n'avait pas réussi à mobiliser autant de monde à son retour au pays, donnant des ailes à la mouvance présidentielle qui a surfé sur cet échec pour capitaliser ses chances de remporter la présidentielle. D'autant plus que son candidat, Ramazani Shadary, a non seulement les moyens de battre campagne mais aussi, peut s'assurer du soutien du Congo profond en s'appuyant sur l'implantation du parti présidentiel, le PPRD. C'est non sans raison que le dauphin de Joseph Kabila a choisi le Grand Katanga pour lancer avec pompe sa campagne électorale sur toute l'étendue du pays.

Après Lubumbashi, Likasi, Kolwezi, Kamina, il entend mettre le cap sur Kalemie tout en ratissant large à chacun de ses passages, communiant avec une population visiblement acquise à sa cause. Comme cela est de bonne guerre, le candidat FCC a sévèrement vilipendé les candidats de l'opposition qu'il dit ne pas être prêts à aller aux élections et qu'en lieu et place, ils veulent plutôt des troubles. « Quand ils viendront, vous n'allez pas les recevoir. Même s'ils arrivent, vous allez seulement les écouter. Ils voudront brûler les machines à voter », a-t-il dit à la foule à l'étape de Likasi.

Cela étant, l'on tend vers un cas de figure où le candidat FCC sera seul face à deux candidats de l'opposition, Félix Tshisekedi et Martin Fayulu. Ce qui, sur papier, lui donnerait un sacré avantage eu égard à l'éparpillement des voix auquel pourrait donner lieu l'absence d'un candidat com-

mun de l'opposition. D'où les appels que ne cessent de lancer plusieurs acteurs de ce bord politique devenus subitement les chantres d'un rapprochement entre d'une part, le Cach et, de l'autre, la coalition « Lamuka ».

Félix Tshisekedi a déjà tendu la main à ses partenaires de l'opposition en affichant clairement sa disponibilité à coali- ser avec eux afin de cristalliser les efforts autour d'un seul candidat et maximiser ainsi les chances de parvenir à l'alternance. Une requête qui n'aura pas trouvé d'échos auprès de ceux à qui elle était adressée. Dans les colonnes de Jeune Afrique, Moïse Katumbi, président d'Ensemble pour le changement, a exclu cette hypothèse. Lui, tout comme Jean-Pierre Bemba et Adolphe Muzito, continuent de soutenir Martin Fayulu. Déjà, la présence de leurs principaux lieutenants dans l'équipe du leader de l'Écidé est une preuve éloquente de leur refus de pactiser avec Félix Tshisekedi, à moins d'un revirement tout aussi improbable.

Tout compte fait, au-delà des intentions de vote telles que révélées dans les derniers sondages plaçant tel ou tel autre en tête de liste, sans oublier les bains de foule que font drainer les candidats, le vrai thermomètre demeure la vérité de l'urne. Les quarante millions d'électeurs enrôlés par la Céni devront dorénavant faire le choix entre le trio de tête sus évoqué qui, vraisemblablement, devra compter sur les désistements éventuels d'autres candidats à la présidentielle qualifiés de menus fretins et dont la prétention à participer au challenge électoral n'aura compte que pour du beurre. A suivre.

Alain Diasso

LIVRES

Trente-six auteurs écrivent le discours du roi Philippe de Belgique

Artistes, activistes, intellectuels et politiciens belges et congolais ont imaginé l'allocution que le roi Philippe devrait ou pourrait prononcer à l'occasion de la réouverture du Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC), le 8 décembre. Ils l'ont publié dans un ouvrage collectif paru le 25 novembre, aux éditions Maelström, sous la direction de Laurent d'Ursel et Eddy Ekete Mombesa.

Les auteurs de la nouvelle parution ne sont pas allés chercher bien loin son titre univoque que dans son contenu. Discours du roi des Belges le 8 décembre 2018 paraît à deux semaines de l'inauguration du MRAC fermé depuis cinq ans pour rénovation. Le communiqué de presse qui en fait l'annonce, envoyé à la rédaction du Courrier de Kinshasa, renseigne aussi sur le fait que « de tous bords, on sent monter la tension au fur et à mesure que s'approche la date fatidique ». La lourde atmosphère tient sans nul doute à la démarche engagée par le musée à travers la rénovation qui passe pour « une délicate et périlleuse tentative avouée de repenser et partiellement «décoloni-



La couverture de Discours du roi des Belges le 8 décembre 2018

ser» un musée dont l'existence même fait polémique ».

En Belgique, apprend-on, d'aucuns jugent impossible le succès de la refondation du musée. Ou, pour le moins que l'on puisse dire, elle ne « pourra jamais faire l'unanimité ». En considération de cette réalité,

Laurent d'Ursel et Eddy Ekete Mombesa ont pris dès lors le parti d'exposer les tenants et aboutissants de cette impossibilité dans le projet du livre collectif Discours du roi des Belges le 8 décembre 2018. Les deux plasticiens, le premier est Belge et le second Congolais, l'ont

lancé en associant trente-quatre autres contributeurs. À la fin, le livre est écrit de la plume de trente-six auteurs. Artistes, activistes, intellectuels et politiciens, belges et congolais se sont prêtés allègrement à cet exercice d'imagination du discours du monarque belge. Cette bonne trentaine de personnes qui ont répondu à la proposition de Laurent d'Ursel et Eddy Ekete Mombesa ont, comme on peut bien se l'imaginer, des points de vue divergents. Il faut considérer, d'une part, les différences de ton (ironique, décalé ou sérieux) et, d'autre part, les différences « de parcours (depuis d'anciens colons belges nés au Congo jusqu'à des Afro-descendants militants nés en Belgique) » au-delà desquels il appert qu'au bout du compte « personne n'est d'accord avec personne ». Par ailleurs, s'il faut revenir sur l'approche des uns et des autres, la fantaisie artistique se manifeste de prime abord dès que l'on a le Discours du roi des Belges le 8 décembre

2018 en main. Il est clair que plusieurs, à défaut de rire, esquissent au moins un sourire rien qu'en jetant un coup d'œil à la couverture de l'ouvrage de cent dix pages présenté sous un ton ironique. Le roi Philippe y porte des lunettes de soleil aviateur dont les verres sont teints l'un aux couleurs du drapeau belge et l'autre du congolais, sans oublier l'étoile jaune bien en vue près du bord. Ces verres complètent sa mise vestimentaire, une veste bleue assortie d'une cravate rose pâle où sont repris plusieurs fois le mot lingala « bilobela », verbiage en français. Le fond est rouge vif, une voûte céleste étoilée où scintillent des étoiles blanches de dimensions différentes.

Il nous revient que Discours du roi des Belges le 8 décembre 2018 sera en promotion à l'entrée du nouveau « Pavillon d'accueil » du Musée. Plusieurs auteurs seront présents à cette présentation prévue pour le 8 décembre à 14h.

Nioni Masela

VIOLENCES DE GENRE

Le “droit de cuissage” à l’école, un fléau en Afrique de l’ouest

La sous-région constitue sur le continent l’une des plus touchées par les violences de genre en milieu scolaire, selon l’organisation Plan international qui lutte contre le fléau.

À l’école, les filles subissent les agressions sexuelles. Des pratiques répandues et banalisées en Afrique de l’ouest. Il s’agit d’adolescentes cédant aux avances des adultes pour de bonnes notes ou le paiement des frais scolaires. L’ampleur des abus sexuels commis sur les filles dans les établissements scolaires est difficile à déterminer, à cause du manque de données chiffrées et de signalements.

«Menace du bic rouge», «Droit de cuissage», «Prime de brousse» ou «MST (moyennes sexuellement transmissibles)», etc., des expressions qu’on utilise au Mali, en Côte d’Ivoire ou au Togo pour désigner les relations sexuelles entre des élèves et leurs enseignants. Ces pratiques sont répandues et touchent parfois des filles de moins de 12 ans, selon la coordinatrice de Plan international au Togo, Déborah Ankou. «Certains enseignants harcèlent les petites filles en leur disant tous les jours qu’elles sont belles, avec des remarques à caractère sexuel très embarrassantes», a-t-elle expliqué.

Si la violence liée au genre en milieu scolaire est un phénomène mondial, elle est plus présente dans des pays fragiles ou touchés par un conflit. Mais les causes fondamentales de ce problème sont notamment sociales et culturelles. «On continue de croire que la fille c’est une chose, la chose de l’homme. En plus, l’enseignant est considéré comme le détenteur de la connaissance et certains abusent de leur position d’autorité et exploitent les élèves», indique Déborah Ankou.

Pour beaucoup de parents, «c’est un honneur» que leur fille soit avec un enseignant, et le «droit de cuissage» devient «normal». Des pratiques qui ont des conséquences sur l’éducation des filles et mènent à l’échec, voire à l’abandon de la scolarité. Les élèves n’arrivent plus à travailler ou à se concentrer, «on leur fait alors croire qu’elles n’ont pas de compétences pour l’école». Plusieurs actions ont été menées par l’organisation au Togo, au Sénégal et au Cameroun pour alerter sur le phénomène. Les premiers résultats sont probants.

Noël Ndong

BRÉSIL

Lula da Silva mis en accusation dans une nouvelle affaire

Alors qu’il purge une peine de douze ans et un mois de réclusion, l’ancien président brésilien a également été accusé, le 26 novembre, pour blanchiment d’argent au cours de transactions avec la Guinée équatoriale.

Le parquet a expliqué, dans un communiqué, qu’« en utilisant son prestige international, Lula a influé sur les décisions du président de la Guinée équatoriale, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, obtenant ainsi le développement des affaires du groupe brésilien ARG (un groupe de BTP, ndlr) dans ce pays africain ».

En échange, l’ex-président de gauche (2003-2010) aurait reçu un million de réais (environ 227 000 euros au taux de change actuel) de pots-de-vin sous forme de dons à l’Institut Lula, de septembre 2011 à juin 2012.

Ces accusations ont été rejetées en bloc par l’institut en question, indiquant que « Tous les dons reçus par l’Institut Lula sont légaux, dûment déclarés (...) et utilisés pour les activités de l’institut, sans aucune contrepartie ».

D’après le parquet, un cadre d’ARG « a demandé à l’ex-président de jouer les intermédiaires » avec le chef de l’Etat, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, pour que cette entreprise puisse poursuivre ses



Lula da Silva

activités dans son pays, notamment la construction de routes.

Incarcé depuis avril à Curitiba (sud), Lula da Silva purge une peine de douze ans et un mois de réclusion pour corruption et blanchiment d’argent. Il est accusé d’avoir reçu un appartement en bord de mer de la part d’une autre société de BTP, en échange de faveurs pour l’obtention de marchés publics.

Lula, 73 ans, également mis en cause dans cinq autres dossiers, a toujours clamé son innocence dans l’ensemble de ces affaires.

Le 23 novembre, il a été inculqué d’appartenance à une organisa-

tion criminelle, au même titre que d’autres hauts dirigeants du Parti des travailleurs, dont l’ex-présidente Dilma Rousseff, qui lui a succédé en 2011 et a été destituée cinq ans plus tard.

L’ex-président est accusé d’avoir été le chef de file de cette organisation qui aurait orchestré un vaste réseau de détournements de fonds de la compagnie pétrolière d’Etat Petrobras. Ses avocats ont affirmé que la mise en accusation du 26 novembre s’inscrivait dans « la continuité de persécutions politiques sans précédent » dont Lula serait la victime.

Yvette Reine Nzaba

COMMUNIQUE

Le groupement d’huissiers de justice, commissaires-priseurs, maître Essebo Benoit et Landze Edgard réalisera la vente aux enchères publiques des équipements reformés de l’OMS représentation régionale de l’Afrique.

Cette vente concerne : une voiture berline Peugeot 407, des pièces détachées neuves de véhicule Toyota, du matériel de bureaux, des ordinateurs reformés, du matériel électroménager, des matériaux de construction, des climatiseurs, des évaporateurs horizontaux, des générateurs et plusieurs autres articles.

La voiture mise en vente est sous – douane.

- Date : le premier (01) décembre 2018

-Lieu : enceinte de l’OMS représentation régionale de l’Afrique ; sise cité du Djoué

- Heures : dix (10) heures précises

La visite de la voiture et de tous les autres biens mis en vente a lieu :

Du lundi 26 novembre 2018 jusqu’au vendredi 30 novembre 2018, de 09heures à 15 heures à l’adresse sus indiquée.

Tout personne intéressée à participer à ladite vente est priée de payer avant la vente, d’obtenir un numéro de participation, une caution remboursable ou déductible de :

- 500 000FCFA pour la voiture ;

- 200 000 FCFA pour les autres articles.

Pour effectuer l’enregistrement ou pour toutes les informations complémentaires, contactez

Maîtres :

- ESSEBO Benoît, tél : 05 551 07 22 / 06 634 70 27

- LANDZE Edgard, tél : 05 558 75 85 / 06 665 23 41

Fait à Brazzaville, le 23 novembre 2018

Le Commissaire-priseur

NÉCROLOGIE

Moumbélé Ngono Sorel Bob, agent des « Dépêches de Brazzaville », et les familles Moumbélé, Gandziami, Makanaainsique Mackita ont la profonde douleur d’informer les parents, amis et connaissances du décès de leur père, oncle, frère et grand père Jean Pierre Rufins Mackita, survenu le 21 novembre 2018 à Brazzaville.

La veillée se tient au n° 120 de la rue Kouyous à Poto-Poto.

La date de l’inhumation sera communiquée ultérieurement.



Mlle Dimi Toto Fabrice et la famille Ondongo-Opera ont la profonde douleur d’annoncer aux parents, amis, connaissances, la Cure-D et à l’association Odzombo Lekosso, le décès de leur mari, fils, père et grand-père Honoré Franchel Ondongo-Opera, survenu le jeudi 22 novembre 2018 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se situe au n°26 bis, rue 5 février, quartier Mikalou à Talangaï.

La date de l’inhumation sera communiquée ultérieurement.

UNION AFRICAINE

Le Congo partage sa vision pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063

Réunis à Kintélé depuis près d'une semaine, dans le cadre de la neuvième session de formation pré-déploiement des volontaires, cent jeunes de l'organisation panafricaine ont échangé récemment avec les députés Antoine Bienaimé Obam'Ondon du Parti congolais du travail et Jérémie Sylvain Lissouba de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale.

Initiée par le ministère congolais de la Jeunesse et de l'éducation civique, la rencontre s'est déroulée en présence du directeur de cabinet, Matthieu Mouloungui, et de la commissaire de l'Union africaine (UA) pour les ressources humaines, la science et la technologie, Sarah Anyang Agbor. Ainsi, les échanges ont tourné autour des élections en Afrique, le rôle des femmes en politique, le panafricanisme, la



responsabilité sociale des jeunes, l'unité nationale et bien d'autres.

Les orateurs ont, en effet, amené les jeunes à comprendre leur rôle clé dans le développement du continent suivant l'esprit de l'Agenda 2063 de l'UA. La contribution

du Congo pour l'atteinte des objectifs de cette vision panafricaniste a été partagée. Il s'agit, entre autres, des réformes constitutionnelles visant à faire participer les jeunes dans les sphères de décision comme l'abaissement de l'âge de candidature

aux élections législatives et présidentielle.

Le but visé est de préparer ces jeunes pour une intervention réfléchie dans les multiples crises qui secouent le continent. Selon les orateurs, la recherche des solutions par le dialogue et le

consensus reste l'une des approches à faire valoir. Pour eux, les jeunes doivent s'impliquer dans la chose publique avec responsabilité et faire preuve de subtilité d'esprit. Pour ce faire, ils doivent avoir des qualités de leadership, de persuasion, d'intégrité et de rassembleur. Respectivement député de la deuxième circonscription électorale de Gamboma, dans le département des Plateaux, et de la première circonscription électorale de Dolisie, dans le Niari, Antoine Bienaimé Obam'Ondon et Jérémie Sylvain Lissouba ont, chacun, retracé son parcours de jeune parlementaire. C'est ainsi qu'ils ont montré aux jeunes volontaires la nécessité de s'engager en politique et surtout les différents défis qu'ils doivent relever.

Parfait Wilfried Douniama

DIPLOMATIE

L'ambassadeur du Tchad fait ses adieux

Kalzeube-Meldikirgar Madjinta a été reçue en audience, le 27 novembre à Brazzaville, par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.

La diplomate tchadienne et Charles Richard Mondjo ont planché sur la coopération bilatérale entre les deux Etats. Arrivée au terme de sa mission au Congo, après onze ans d'exercice, Kalzeube-Meldikirgar Madjinta a noté une coopération excellente et dynamique au plan militaire. « Nous avons beaucoup travaillé ensemble dans le cadre de la coopération militaire. D'abord les relations entre le Tchad et le Congo ne datent pas d'aujourd'hui. Le Congo, dans le domaine militaire, a formé beaucoup de nos officiers, notamment à l'Académie militaire Marien-Ngouabi dans le domaine de génie civil et à l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc pour les enfants de troupe », a commenté Kalzeube-Meldikirgar Madjinta. Parmi les grands dossiers de cette coopération, l'on note la ratification de plusieurs accords et des arrangements techniques signés entre le Congo et le Tchad. « Il y a un autre projet dans le domaine militaire qui est en vue », a-t-elle indiqué.

Concernant les dangers du terrorisme dans la sous-région, la diplomate tchadienne a invité les pays à une plus grande solidarité ; d'être ensemble pour pouvoir assurer la sécurité des Etats. « Mon souhait est que nous puissions renforcer cette coopération dans le domaine militaire », a-t-elle conclu. Peu après son entrevue avec la diplomate tchadienne, le ministre congolais de la Défense s'est entretenu avec le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement au Congo, Anthony Ohemeng Boamah. Au menu de leurs échanges, la coopération bilatérale dans le domaine de la défense.

Guillaume Ondzé



Leader de transport aérien en Afrique, Royal air Maroc recrute un agent commercial pour son agence à Pointe-Noire. Titulaire d'un BAC+2 Minimum, avec expérience souhaitée dans les réservations et émissions de billets sur le logiciel AMADEUS. Avoir une capacité d'écoute des clients et une aisance relationnelle. Anglais souhaité.
Contact : aanagam@royalairmaroc.com
Tél : +242 06 650 99 99

HAUSSE DES FRAIS D'INSCRIPTIONS DANS LES UNIVERSITÉS EN FRANCE

Les portes vont se fermer à de nombreux étudiants africains

Dès 2019, l'inscription en licence dans une université française s'élèvera à 2770 euros, au lieu de 170 euros actuellement, soit seize fois plus.

La mesure qui vient d'être prise concernera les étudiants étrangers non européens. Ce projet inquiète en premier lieu les cent soixante mille étudiants africains, soit près de la moitié des étudiants étrangers en France. Ces derniers dénoncent une mesure qui va leur fermer les portes des facultés françaises. Soutenant les étudiants étrangers, le syndicat étudiant réclame au gouvernement français l'abandon de ce projet.

La France, en effet, veut plutôt accueillir des étudiants venus de pays émergents peu présents et plus nantis (Chine, Russie, Inde). Leur effectif est appelé à doubler, selon le président Emmanuel Macron. La France est le quatrième pays d'accueil au monde et veut passer de trois cent vingt mille à cinq cent mille étudiants étran-

gers. Et la hausse des frais d'inscription servirait à financer ce plan. La France veut « faire le ménage dans le groupe de ceux qui viennent traditionnellement et qu'on accueille davantage en sciences humaines que dans les disciplines scientifiques à haut potentiel », écrit le journal « Le Monde ». L'attractivité française passerait aussi par le coût des études universitaires. En d'autres termes, des frais d'inscriptions trop bas laissent à penser que la formation est au rabais. Si la France perd les étudiants africains, il n'est pas sûr qu'elle gagnera ceux des pays émergents. La Cour des comptes conseille « d'étendre l'augmentation des frais d'inscriptions à l'ensemble des étudiants, étrangers ou non », une espèce de discrimination au savoir, par l'argent.

Noël Ndong

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr



Samu na ngue!

**Nous investissons
pour un meilleur réseau**

Toujours N°1 en qualité réseau voix et internet
everywhere you go

mtncongo.net

Certifié par l'ARPCE
et ROHDE & SCHWARZ



POLICE

De nouvelles tenues à l'unité de la circulation routière

Le commandement de la police a doté, le 27 novembre à Brazzaville, les unités de circulation routière d'un nouvel uniforme à la couleur bleue, à la place de l'ancien uniforme kaki.

Les nouvelles dispositions découlent d'un audit sur la circulation routière réalisé par un expert international, du 18 juillet au 5 août 2016. L'étude avait, selon la Police, épingle des contreperformances de l'unité de la circulation routière, parmi lesquelles « des équipements tant individuels que collectifs inadaptés ».

C'est dans cet élan, explique le Commandement de la police, qu'il a été constaté que la tenue

précédente « ne marquait pas une bonne visibilité des agents sur la voie publique », précisant: « L'expert avait aussi relevé au cours de cet audit, la non uniformité des tenues, ce qui avait pour conséquence, entre autres, le défaut d'autorité des agents de la police face aux usagers ».

La nouvelle dotation devra permettre une meilleure organisation des missions dévolues aux agents de la circulation routière. « Un climat nouveau doit être instauré, redonner foi en leurs missions et restaurer leur fierté d'appartenance à un service essentiel à la collectivité », soulignent ces nouvelles dispositions dans un document officiel.

Pour la Police, la nouvelle tenue doit également soutenir l'instauration d'un changement de mentalité et de comportement « empreint de professionnalisme afin de mieux rassurer les usagers de la route ».

Déjà effective sur l'ensemble du territoire, la nouvelle dotation comprend deux tenues de travail dites T3, composées en premier lot d'une chemise coupe jaquette bleu clair, un pantalon bleu de nuit avec bande blanche sur les côtés, un calot bleu de nuit avec liseré bleu clair, une ceinture bleue de nuit avec boucle argentée et une cravate bleue en soie brodée police et insignes.

La seconde catégorie est faite d'une chemisette coupe jaquette avec col ouvert et deux poches supérieures plaquées avec rabat et des pattes d'épaulettes, un pantalon bleu de nuit avec bande blanche sur les côtés, un calot bleu de nuit avec liseré bleu clair, une ceinture bleue de nuit avec boucle argentée.

Cette nouvelle dotation a été haussée d'une tenue spécifique composée d'un polo, un pantalon bleu de nuit avec bande blanche sur les côtés, un calot bleu de nuit avec liseré bleu clair, une ceinture bleue de nuit avec boucle argentée et insignes.

Quentin Loubou



Les nouvelles tenues de l'unité de circulation routière

GRÈVE À L'UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Le collège intersyndical assujéti à sa base

Afin de créer des conditions permettant la reprise du travail à l'unique établissement d'enseignement supérieur public au Congo, le Premier ministre, Clément Mouamba, a échangé, le 28 novembre à Brazzaville, avec les représentants syndicaux.

L'Université Marien-Ngouabi est paralysée depuis le 6 septembre dernier par une grève illimitée déclenchée par le collège intersyndical. Si la rencontre avec le Premier ministre s'est bien passée dans la compréhension mutuelle, l'Intersyndicale n'a pas cependant dévoilé à la presse le contenu des propositions faites par le gouvernement. « Permettez-moi de garder la main lourde sur le contenu des propositions, le sens c'est créer les conditions qui permettront la reprise du travail à l'Université Marien-Ngouabi. Le gouvernement a fait des propositions mais nous sommes des délégués syndicaux, nous ne pouvons rien décider dans la salle. Donc, nous allons convoquer notre assemblée générale qui avait lancé la grève demain et c'est au sortir de cette rencontre que vous aurez les conclusions », a indiqué le porte-parole du collège intersyndical, Didier Galebaye.

En l'absence du ministre de

l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, représenté à cette rencontre par son collègue en charge de l'Enseignement général, Anatole Colinet Makosso, les syndicalistes ont salué une ambiance détendue des deux côtés. « On s'est parlé franchement... Avec le ministère de tutelle, nous avons dit, compte tenu de ce qui s'était passé, nous ne négocions plus avec lui mais le gouvernement reste une entité solidaire, donc nous ne rompons pas avec l'exécutif qui est notre employeur », a répondu le porte-parole à une question des journalistes.

Quant au rattrapage du temps perdu, Didier Galebaye pense qu'une fois la grève suspendue, les enseignants vont créer les conditions de reprise en organisant des examens et d'autres activités, ce qui n'est toujours pas chose facile.

Notons que cette rencontre s'est déroulée en présence du vice-Premier ministre, en charge de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa, et du ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, ainsi que du recteur de l'Université Marien-Ngouabi, le Pr Jean Rosaire Ibara.

Parfait Wilfried Douniama

INNOVATION

Une formation sur la visibilité cartographique et géographique au Congo

La formation sur le Système d'information géographique (SIG) et la cartographie, dispensée par le groupe Esri Rwanda, du 20 au 24 novembre au Campus numérique de l'Agence universitaire de la Francophonie, à Brazzaville, a porté sur le thème « le SIG dans la gestion et la promotion du tourisme ».

L'objectif a été d'apprendre aux participants comment utiliser le SIG pour la promotion du tourisme au Congo, a expliqué l'ingénieur marketing Esri Rwanda, Marie Aimée Babona Shutu. Les apprenants ont appris à localiser des sites tels que le lac Télé, la chute de la Loufoulakari à travers les applications ArcGIS online et le progiciel internet. « Le Congo regorge d'un potentiel touristique énorme qui nécessite d'être valorisé au niveau mondial à travers sa cartographie. Il ne s'agit pas seulement d'en parler mais de vendre le pays à travers une plate-forme internationale car le développement d'un pays est surtout fondé sur le tourisme », a dit Marie Aimée Babona Shutu.

Interrogé sur la formation, l'apprenant Giltran Lebel du ministère du Tourisme a sou-

ligné que les connaissances acquises ont été bénéfiques, surtout dans la conception, la création, la production et l'utilisation de la cartographie des villes du Congo.

En matière de tourisme et d'hôtellerie, a-t-il poursuivi, les données peuvent être collectées afin de promouvoir le tourisme congolais à base des données via spatiales et via internet partout dans le monde. Ceci permettra aux étrangers de visiter le Congo avec les points de certification et d'ajustement géographique.

Patrick Nzamy a renchéri, quant à lui, que la formation sur le SIG et la cartographie a été capitale. Elle lui a permis d'avoir les images des différents sites touristiques ainsi que de localiser les hôtels au Congo à travers l'internet.



Les apprenants lors de la formation/Adiac

« La volonté de travailler y était mais il nous manquait le logiciel. Aujourd'hui, le groupe Esri Rwanda a mis à notre disposition des connaissances nécessaires et le logiciel qui nous permettront de former tous ceux qui voudront bien apprendre au Centre de recherche géographique et de production cartographique pour leur formation », a-t-il assuré.

Notons que cette formation a été clôturée par le directeur de cabinet du ministre de la

Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Jean Claude Boukono. Cet atelier a permis de connaître et de découvrir l'environnement des logiciels bureautiques et les applications sur ArcGIS Online et le progiciel internet, a-t-il indiqué, poursuivant qu'il a été un cadre d'échange et d'expériences entre les apprenants.

« Cet engagement collectif solennel laisse augurer d'un

avenir plein d'espoir dans l'espace intra et extra-communautaire des départements ministériels de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique et du Tourisme et de l'environnement, empruntant ainsi résolument l'avenir de l'univers du virtuel issu des technologies de l'information géographique et de la communication », a déclaré Jean Claude Boukono.

Lydie Gisèle Oko

CONCOURS DU MEILLEUR PROJET INNOVANT EN MILIEU SCOLAIRE

Le CEG de l'Amitié remporte la première édition

Grâce à leur projet portant sur la fabrication des puits capables de permettre à leurs condisciples de nettoyer facilement les mains, les élèves de l'établissement ont pu convaincre les membres du jury, le 24 novembre à Brazzaville.

Le concours a été organisé par l'association Enfn'neuriat, dans le cadre du Salon de l'entrepreneuriat et de l'innovation pour enfant, qui s'est déroulé le week-end dernier à Brazzaville. Intitulé « Source amicale de la fontaine », le projet gagnant est parti d'un constat à travers lequel les élèves ne nettoient pas souvent les mains pendant qu'ils sont à l'école. « Notre projet consiste à sensibiliser les élèves à l'hygiène des mains, particulièrement aux techniques de lavage des mains. Dans son élaboration, la Source amicale de la fontaine contribue à l'amélioration de plusieurs problèmes sociaux », a préci-



La photo de famille/DR

sé Yvenelle Matondo, responsable de l'équipe.

Au total, cinq projets menés et réalisés par les élèves venus des différentes écoles de Brazzaville ont été présentés à ce concours. Chacun de ses projets répondait à un problème social et chaque groupe porteur de projet bien organisé à l'image d'une en-

treprise. Parmi les projets, il y avait « Opération hygiène » du groupe scolaire Les canaris, « Source amicale de la fontaine » du CEG de l'Amitié, « Agro-Ecole » de l'école primaire Pierre- Ntsiété, « Initiative lutte contre la faim » du complexe scolaire Anne-Marie Javhouey et le « Tribunal scolaire » du complexe scolaire

Anne-Benoite.

Ouvrant les travaux du salon, le directeur de cabinet du ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel a félicité les organisateurs tout en émettant le souhait de voir cette initiative toucher tous les élèves congolais. Il a également demandé aux acteurs de

la vie sociale d'entreprendre ce genre de projets car, selon lui, la jeunesse est l'avenir du Congo.

« Depuis le début de cette aventure, la question qui nous a été souvent posée est celle de savoir si, parler de l'entrepreneuriat aux jeunes n'était pas trop tôt ou pourquoi ne pas s'intéresser aux adultes au lieu de se focaliser sur les enfants ? Etant donné que notre objectif consiste à faire la promotion de l'esprit entrepreneurial, il est ainsi intéressant de préparer les futurs entrepreneurs, parce que l'avenir se prépare aujourd'hui. Ces enfants possèdent toutes les qualités d'un entrepreneur », a indiqué Rose Marie Ovaga Opa, présidente de l'association Enfn'neuriat. Notons que l'association Enfn'neuriat « Mwana entrepreneur » s'inspire d'une vision selon laquelle chaque enfant doit être capable d'entreprendre et d'innover dès l'école primaire.

Parfait Wilfried Douniama

GENDARMERIE NATIONALE

Deux nouveaux responsables promus dans le Kouilou

Le commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Mouagni, a intronisé récemment le lieutenant-colonel Mougui-Ngambou et le colonel Jean Bruno Kidzimou, en leur qualité respective de commandant du 2^e groupement de gendarmerie mobile et commandant de région de gendarmerie du Kouilou.

Premier à prendre ses nouvelles fonctions sur le boulevard de Loango, en présence des autorités politico-militaires, le lieutenant-colonel Mougui-Ngambou est issu de la troisième promotion d'élèves-gendarmes, classe 1996. Le nouveau commandant du deuxième groupement de gendarmerie mobile couvre les départements du Kouilou et de Pointe-Noire. Ancien commandant du 21^e escadron de gendarmerie mobile, il a été, de juillet 2015 à juillet 2016, commandant de l'Unité de police constituée de la Minusca en République centrafricaine et chef d'état-major du groupement de gendarmerie ferroviaire.

Titulaire d'une licence de droit public, d'un diplôme d'études approfondies de géographie physique et d'un master 2 en stratégie, défense, sécurité, gestion des conflits et catastrophes, le lieutenant-colonel



Le lieutenant-colonel Mougui-Ngambou

Mougui-Ngambou est diplômé de l'Ecole des officiers de la gendarmerie nationale de Melun, en France, et de l'Ecole d'état-major de Libreville, au Gabon.

Une riche expérience qui lui a valu de nombreuses distinctions tant au plan national

qu'au plan international. En effet, le nouveau promu est, entre autres, chevalier dans l'ordre du mérite et du dévouement congolais ; médaillé d'or de la croix de la valeur militaire ; médaillé des Nations unies pour la paix en République centrafricaine ; commandeur dans



et le colonel Jean Bruno Kidzimou

l'ordre de la reconnaissance centrafricaine ; croix de la valeur militaire centrafricaine avec palme d'or ; étoile du mérite militaire centrafricain. Quant au nouveau commandant de la région de gendarmerie du Kouilou, le colonel Jean Bruno Kidzimou, il était jusque-

là directeur du personnel et de la formation de la gendarmerie nationale. Licencié en sciences économiques de l'Université Marien-Ngouabi, il est engagé dans l'Armée populaire nationale en 1984. Il est détenteur de plusieurs diplômes dont le certificat de protection des hautes personnalités, le diplôme de lutte contre le terrorisme (Turquie) et celui d'état-major obtenu en Afrique du Sud.

Ancien directeur technique des renseignements judiciaires et de la documentation de la gendarmerie nationale (2014-2017), il a occupé les fonctions de chef d'état-major de la région de gendarmerie du Kouilou de 2013 à 2014. Chef du cabinet du commandant de la gendarmerie nationale de 2008 à 2013, le colonel Jean Bruno Kidzimou est officier dans l'ordre du mérite congolais.

Avec cette intronisation, la gendarmerie nationale a clos son processus de déploiement des régions de gendarmerie à travers le pays. En effet, le Kouilou est la dernière née des régions de gendarmerie. La mise en place du 2^e groupement de gendarmerie mobile obéit, quant à elle, à la volonté du commandement d'apporter une réponse sécuritaire de proximité.

Parfait Wilfried Douniama



REMORQUAGE ET AIDE AU CONSTAT GRATUITS

SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins.
En cas de choc ou de panne, le constat et le remorquage de votre voiture sont gratuits.
Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

ASSISTANCE
05 053 58 58



SAHAM
Assurance

member of  Sanlam group

COOPÉRATION CONGO/FRANCE

Cinq projets à fort impact social approuvés

Le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, et l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, ont signé, le 27 novembre à Brazzaville, les conventions de financement dans le cadre du Contrat de désendettement et développement (C2D). Estimés à près de quarante-trois milliards francs CFA, les projets sont surtout destinés aux couches sociales défavorisées, la santé et l'éducation.



L'échange de parapheurs entre les deux parties

Les dons octroyés par le gouvernement français seront assurés par l'Agence française de développement (AFD). En effet, plus de soixante mille personnes démunies vont bénéficier des filets sociaux à travers le projet Lisungi. Un deuxième projet concerne la construction d'un réseau d'eau potable, dont les travaux débuteront dès le premier trimestre 2019, pour satisfaire quatre cent mille habitants des quartiers périphériques de la capitale. Les trois autres conventions

permettront le financement des travaux de drainage fluvial et d'assainissement à Pointe-Noire ainsi que l'appui au service hydrologique national ; le projet Téléma en faveur de la réinsertion sociale par l'apprentissage; enfin, le projet de gestion durable des forêts dans le nord Congo, avec des initiatives au profit de la population locale et de diversification économique. Ce dernier va bénéficier d'un financement supplémentaire du fonds français pour l'environnement.

Ce sont des sujets majeurs qui cadrent bien avec les interventions de l'AFD, a indiqué l'ambassadeur français, Bertrand Cochery. Les trois grands secteurs prioritaires seront la santé, l'enseignement supérieur et l'environnement. « *Toutes ces initiatives vont appuyer la diversification de l'économie congolaise puis des efforts du pays qui a besoin des moyens et expertise de l'AFD. Le secteur de l'enseignement supérieur va aussi bénéficier d'un crédit* », a-t-

il ajouté.

En réalité, la réalisation de ces projets dépendra du gouvernement congolais à travers son engagement dans le C2D. Lors de l'annulation de la dette congolaise par les créanciers du Club de Paris, en 2010, la France avait opté pour une annulation partielle. Le gouvernement congolais devrait rembourser une partie restante de la dette que la France va ensuite reverser sur des projets au profit du Congo ; les modalités de ver-

sement étant contenues dans le C2D.

Pour le moment, il n'y a pas une menace de financement du Congo malgré le retard sur le remboursement des tranches du C2D lié à sa situation financière actuelle, assurent les deux parties. En témoigne le ministre des Finances, Calixte Nganongo, qui s'est réjoui de cette coopération ayant permis d'annuler une partie de la dette et le bénéfice des projets à fort impact. « *Nous avons pris l'engagement de payer cette dette afin de sauver les projets. Nous en avons les moyen* », a-t-il martelé.

Signalons que la réunion du Comité d'orientation et du suivi du C2D et la cérémonie de signature des cinq conventions se sont déroulées en présence de quelques membres du gouvernement, du directeur général de l'AFD Congo, ainsi que des représentants des organisations de la société civile locale et de France.

Fiacre Kombo

AFFAIRE DE DÉTOURNEMENTS À LA CRF

Les avocats des personnes mises en cause dénoncent un tapage médiatique

Trois ex-collaborateurs de l'actuel ministre de l'Équipement et de l'entretien routier ont été arrêtés puis relaxés dans le cadre d'une enquête sur des supposés détournements de pensions de retraite entre novembre et décembre 2016. La défense a réagi dans un communiqué, le 24 novembre à Brazzaville, suite aux brouillis qui ont suivi l'arrestation de leurs clients.

Des avocats au Barreau de Paris ont été employés pour soutenir leurs collègues congolais déjà engagés dans le dossier de détournement de neuf milliards de francs CFA. Parmi les avocats français il y a Me Mathias Chichportich qui dévoile le double message de la défense : « *C'est d'abord un message de confiance envers les autorités judiciaires du Congo qui nous ont bien accueilli et celui de fermeté face aux publications diffamatoires qui ont été relayées par une prétendue presse* », a déclaré le porte-parole du collectif des avocats.

Une information judiciaire est en cours au cabinet du doyen des juges d'instruction

qui, selon la défense, conduira à poursuivre les auteurs et complices des informations qu'elle juge « diffamatoires ». Me Mathias Chichportich a averti que ses collègues et lui seront attentifs afin que les actes d'instruction à venir soient fondés sur des éléments objectifs.

Les défenseurs des ex-collaborateurs du ministre Emile Ouosso se sont montrés rassurants quant à la suite de l'enquête. « *Il est permis d'affirmer qu'aucun reproche d'enrichissement personnel, ni du ministre ni de ses collaborateurs ne figure à la procédure* », précise le communiqué, sollicitant une expertise financière en vue d'éclairer sur un « décalage » sur le paiement des retraites, en raison de la suppression de la subvention d'équilibre.

Signalons qu'en janvier de cette année, le ministre Emile Ouosso a été auditionné par la Commission de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude. On estime qu'à l'époque des faits il était encore ministre du Travail et de la sécurité sociale.

F.K.

DETTE PUBLIQUE

La société civile réclame plus de transparence dans les négociations des emprunts

Une rencontre réunira ce 27 novembre, à Brazzaville, la plate-forme Dette et développement, l'Agence française de développement (AFD), l'Etat français et le gouvernement congolais. Les parties vont plancher sur l'impact des projets financés par l'AFD.

Les projets concernés par l'initiative de la plate-forme de la société civile sont notamment Lisungi ; agriculture vivrière/filière cacao ; drainage pluvial de Pointe-Noire et lutte contre les inondations puis gestion durable des forêts dans le nord Congo. Ceux-ci s'inscrivent, en effet, dans le cadre du Contrat de désendettement (C2D).

C'est sur la situation de la dette

publique de l'Etat que se mobilisent les acteurs de la société civile. D'où la récente rencontre dans la capitale des points focaux de Brazzaville et des départements de la Sangha, de la Cuvette, des Plateaux, des Bouenza-Niari-Lékoumou, du Kouilou-Pointe-Noire. Le suivi indépendant qu'ils revendiquent permettrait d'évaluer l'impact des projets financés par les fonds issus de la dette contractée par l'Etat.

« *La nouvelle dette du Congo après l'accession à l'initiative PPTE (...) était trop élevée et incompréhensible... Cette situation nous donne à penser que cette dette est devenue un facteur d'extrême pauvreté au point de constituer un frein au développement de notre pays au lieu d'être un*

vivier au service de la diversification », précise un communiqué de la plate-forme.

L'ambition des activistes, poursuit le document, est d'assurer le suivi des projets financés par la dette pour déceler les emprunts « improductifs » tout en structurant un mécanisme pour un contrôle citoyen responsable. Il s'agit d'un engagement légitime, estime le coordonnateur de la plate-forme, Samuel Nsikabaka. « *La société civile doit veiller sur toutes les phases du processus, depuis l'élaboration, jusqu'à la mise en œuvre et l'évaluation du C2D, incluant la contribution aux arbitrages stratégiques et sectoriels en amont* », indique-t-il.

La plate-forme va, pour cela, plaider auprès des pouvoirs publics sur les changements à opérer. Elle va également alerter la population, en attirant l'attention des citoyens de l'absence de transparence dans le processus de l'emprunt au Congo ; de la qualité du bailleur auprès de qui doit se faire cet emprunt ; du niveau de la transparence dans le processus de négociation.

À noter que le contrat de désendettement est un cadre de partenariat mis en place par la France dans le cadre de l'allègement de la dette des pays comme le Congo au club de Paris.

F.K.



Les points focaux lors de leur atelier à Brazzaville

BUSINESS

Nécessité de structurer le secteur informel

Promouvoir la structuration des entreprises informelles en association, regroupant leurs membres par secteur d'activité, permettra de faciliter la transition de l'informel vers le formel.

La recommandation a été formulée dans le rapport d'une étude sur le secteur informel en République du Congo, présentée le 27 novembre, à Brazzaville. Initiée par l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo), avec l'appui technique et financier du Bureau international du travail, cette étude est réalisée par le Centre d'études et de recherche sur les analyses politiques et économiques. Elle a pour objectif de mettre en place les bases d'une démarche partenariale publique/privée, visant à favoriser la

migration des unités dans l'économie informelle vers le formel ; renforcer les capacités d'Unicongo, en vue de la mise en place d'une offre de services compétitifs dans ce domaine.

Les résultats de l'enquête montrent, entre autres, que les cinq cents petites et moyennes entreprises (PME) et très petites entreprises ayant fait l'objet de l'étude se répartissent de la manière suivante : 34,66% évoluent dans le secteur de l'industrie, notamment dans la transformation alimentaire et non alimentaire ; 32% dans les services et 25,7 dans le commerce. Seulement 7,57% sont dans le secteur agricole.

« Cette faible proportion s'explique par le fait que l'enquête s'est déroulée dans les villes où un nombre limi-

té d'entrepreneurs agricoles sont implantés dans les zones urbaines et péri-urbaines », a relevé Boungou Bazika, le consultant ayant réalisé l'enquête.

L'étude démontre également que 87,74% d'entreprises informelles ont le statut d'entreprise individuelle. Les entreprises à caractère familial ont, quant à elles, un taux de 8,67%. 77% des entreprises vendent en détail contre 22,38% spécialisées dans la vente en gros. En plus, la majorité de ces entreprises a un capital de démarrage relativement faible, variant entre 100 000 et 990 000 FCFA.

En outre, les relations non contractuelles entre les deux secteurs sont largement dominantes avec 82,44% d'entreprises, contre une faible proportion d'entreprises dont

les relations sont contractualisées.

Intervenant à cette occasion, la ministre des PME, Yvonne Adélaïde Mougany, a indiqué que le secteur informel méritait la reconnaissance du gouvernement car celui-ci joue un rôle essentiel dans l'économie nationale. C'est pour quoi l'Etat, le secteur privé et la société civile doivent fédérer leurs efforts pour aider autant que possible ce secteur informel à se développer.

Il s'agit, en effet, selon la ministre, de mettre en œuvre des mesures suffisamment incitatives pour accélérer la migration aussi massive que possible des acteurs de l'informel au secteur structuré pour améliorer le processus de densification du tissu des très petites et moyennes en-

treprises.

« ... l'informel a existé, existe et existera toujours, notre action prioritaire est de le structurer afin de lui apporter une assistance appropriée visant à améliorer ses performances », a déclaré la ministre des PME.

Rappelons que cette même démarche a déjà été engagée par le ministère des PME sous l'appellation de « Cartographie et structuration du secteur informel au Congo ». Son rapport en cours de finition apportera des contributions théoriques et pratiques ainsi que des données de premier choix susceptibles d'adresser avec succès les problématiques d'une meilleure inclusion du secteur informel dans l'économie nationale.

Lopelle Mboussa Gassia

JOURNÉE NATIONALE DE LA SOLIDARITÉ

La 18^e édition consacrée aux bénéficiaires du projet Lisungi

Initié depuis le 15 août 1999, l'événement commémoré le dernier dimanche du mois de novembre vise, entre autres, à interpeller toutes les filles et tous les fils du Congo en vue d'une participation communautaire pour soulager les souffrances des concitoyens victimes de toutes sortes de calamités.

Après trois ans d'éclipse, le Congo a renoué, le 26 novembre, avec la célébration de la Journée nationale de la solidarité. En effet, le thème retenu cette année est « Solidarité nationale à l'endroit des bénéficiaires des allocations de l'Etat à travers le projet Lisungi ». Une occasion pour le ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité de rassembler un échantillon des bénéficiaires du projet Lisungi à Brazzaville. Ainsi, une communication a été faite par la directrice générale de la Solidarité, Anasthasie Osangatsama, sur le lien entre les filets sociaux et la lutte contre la pauvreté. Tout ceci avec un accent particulier sur les activités génératrices des revenus en faveur des ménages pauvres ; les mesures d'accompagnement dans le cadre des transferts monétaires.

Un véritable lieu d'échanges et de partage de témoignages entre les initiateurs de cette rencontre et les bénéficiaires du projet Lisungi qui vont bientôt recevoir deux trimestres avant la fin de l'année. Présidant la cérémonie, le directeur

de cabinet de la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Christian Aboké-Ndza, a indiqué que le thème de cette année est une manière pour le gouvernement de rappeler ses initiatives allant dans le sens de répondre efficacement aux situations des plus vulnérables. « Au nombre de ces initiatives, figure bel et bien le projet Lisungi, système des filets sociaux. L'activité de ce jour vise à informer, sensibiliser les ménages bénéficiaires à



Une vue des participants Adiac

ce qui est attendu d'eux et de l'apport du gouvernement : le but visé, les objectifs escomptés », a-t-il rappelé.

Selon lui, cette journée ne devrait pas seulement être l'affaire du gouvernement mais aussi des parlementaires et de la société civile car, elle vise aussi à raviver l'esprit de générosité et de partage des Congolais et susciter leur participation aux quêtes organisées pour venir en aide à la population vulnérable, aux handicapés

physiques, aux personnes du troisième âge, aux enfants en situation difficile, aux victimes des catastrophes naturelles ou provoquées. Les autres objectifs étant de contribuer à changer les mentalités et les pratiques sociales articulées sur l'égoïsme, la préférence ethnique ou régionale et promouvoir l'esprit de solidarité et d'harmonie, d'amour de l'autre et de la patrie; promouvoir l'esprit d'ouverture, de tolérance ainsi que de fraternité.

« La célébration de la Journée nationale de la solidarité concourt à collecter les dons et organiser des souscriptions aux fins de venir en aide aux personnes cibles ; à informer et sensibiliser la population au bien-fondé de cet événement ; contribuer à la mise en œuvre des actions de formation civique en vue de favoriser l'éclosion de la concorde nationale et de la culture de paix », a conclu Christian Aboké-Ndza.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ

Des responsables des ONG sensibilisés au virus Ebola

Une formation des acteurs communautaires et des responsables des associations s'est tenue du 22 au 24 novembre à Brazzaville, sur la communication pour le changement de comportement en vue de la prévention de la maladie.



La photo de famille à l'issue de la formation

Dans le cadre de la prévention contre le virus Ebola, le ministère de la Santé et de la population, en collaboration avec les partenaires, avait élaboré un plan de communication en vue d'améliorer les connaissances de la population sur cette épidémie et de susciter l'acquisition des comportements susceptibles de prévenir son introduction et sa propagation en République du Congo.

En rapport avec ce plan, la formation qui a concerné des acteurs communautaires et des responsables des associations a été subdivisée en dix thèmes partant de l'histoire, les manifestations, la contamination et la prévention de la maladie à virus Ebola, les notions de base sur la communication pour le changement de comportement et les travaux de groupe ayant porté principalement sur quelques techniques d'animation. Dans son mot de circonstance, le directeur général des Soins et services de santé par intérim a rappelé que le ministère de la Santé et de la population n'était pas à sa première formation du genre sur la communication pour le changement de comportement en vue de la prévention de

la maladie à virus Ebola. Il est revenu sur la gravité et le taux de létalité du virus qui affectent énormément l'économie des pays qui ont été frappés par cette épidémie tel que le Congo dans le passé. Il a terminé son propos en rappelant aux participants que pour lutter contre ce virus, la communication résout à elle seule 70% de la lutte, signifiant que le ministère de tutelle attendait de chacun un engagement fructueux pour que les objectifs de la formation soient atteints. Signalons que le mot d'ouverture de cette activité a été délivré par le Dr Ulrich Judicaël Biez, directeur général des Soins et services de santé par intérim, assisté de Lucien Emmanuel Francky Ibata, chef de service promotion de la santé, assurant la supervision de la formation.

Pour rappel, depuis le 8 mai dernier, la République démocratique du Congo a géré, dans la province de l'Equateur, région proche de la République du Congo, une épidémie de la maladie à virus Ebola qui a eu cinquante-quatre cas confirmés dont trente-trois décès, soit un taux de létalité de 61%.

Guillaume Ondzé

COMMÉMORATION DU 28 NOVEMBRE 1958

Le gouvernement invite les Congolais à sublimer les vertus du travail

Honneurs militaires, revue des troupes par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso, levée des couleurs et hymne national, la cérémonie marquant les 60 ans de la proclamation de la République a été placée sous le signe du travail et du vivre ensemble entre les filles et fils du Congo.

C'est au vice-Premier ministre, chargé de la Fonction publique et du travail, Firmin Ayessa, qu'est revenue la charge de faire l'éloge à la République, le 28 novembre 2019, à la Place éponyme à Brazzaville.

Dans son mot de circonstance, il a rappelé que le seul régime qui permet aux citoyens de vivre ensemble, de développer l'esprit démocratique et de promouvoir les libertés fondamentales est la République.

« *Le choix de la République comme régime devant porter et organiser notre vivre ensemble n'a jamais été, de la part des pères fondateurs de celle-ci, une manifestation fortuite. C'est tout le contraire. La République est le creuset de la communauté nationale dont l'âme et l'esprit sont portés par des valeurs transcendantes d'unité, de travail et de progrès* », a relevé Firmin

Ayessa.

En effet, a-t-il ajouté, depuis 60 ans, d'année en année, la communauté nationale se construit et se développe grâce à la façon dont les Congolaises et les Congolais organisent leur travail et par les relations concrètes et l'interdépendance que ce travail génère.

Le Congo, a-t-il renchéri, est le produit de l'effort de l'ensemble de ses filles et de ses fils, sans distinction d'ethnie ou de département. « *C'est le peuple congolais qui, par son travail quotidien, façonne nos mœurs, crée pour nous tous une manière particulière de vivre, une manière de vivre en collectivité* », a-t-il rappelé.

En outre, le vice-Premier ministre a noté, à juste titre, que vivre en collectivité dans le respect des lois de la République permet de créer un cadre général d'expressions diverses et variées du travail, facilitant ainsi de réguler positivement les rapports professionnels entre travailleurs et employeurs dans les différents secteurs de la vie nationale.

A cet effet, Firmin Ayessa a rendu hommage au président de la République qui a toujours invité les Congolaises et les Congolais à sublimer les



La tribune officielle

vertus du travail et du vivre ensemble. En témoignent, a-t-il indiqué, les réalisations titanesques que le chef de l'Etat a faites à travers le pays, parmi lesquelles, a-t-il poursuivi, la bataille de la grande vasière dans le département de la Likouala ; la route Brazzaville-Pointe-Noire ; des milliers de kilomètres de routes bitumées ; le déploiement de la fibre optique, etc.

Par ailleurs, le vice-premier ministre a rendu aussi un hommage aux Congolaises et aux Congolais qui, malgré la crise économique et les autres vicissitudes de la vie quotidienne, travaillent de manière acharnée et in-

fatigable. « *Eux qui, sous aucun prétexte, n'ont jamais cédé aux sirènes de la paresse et de l'oisiveté ; jamais succombé aux beuglements sinistres et résignés des vaches maigres. Eux qui n'ont jamais cessé d'espérer...* », a-t-il conclu.

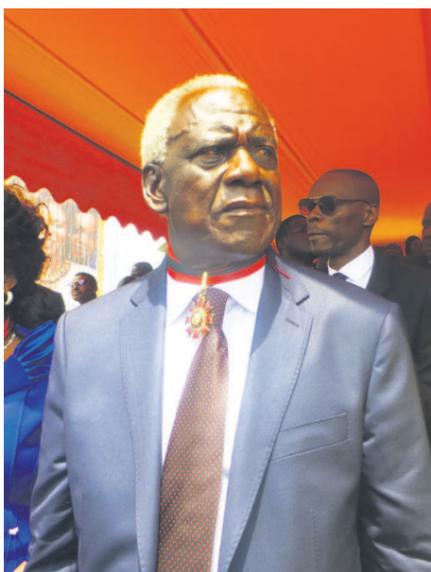
Un échantillon de neuf personnalités décorées

Le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, a décoré neuf Congolais. Il s'agit de l'ancien ministre du gouvernement de Fulbert Youlou, Yves Isaac Ibouanga, grand officier dans l'ordre du mérite congolais ; Théophile Obenga, grand officier dans

l'ordre du mérite congolais ; Daniel Nguembila, commandeur dans l'ordre du mérite congolais ; Stéphanie Gertrude Mouaya, commandeur dans l'ordre du mérite congolais ; Moyo Nzololo, officier dans l'ordre du mérite congolais ; Christelle Filla Nzololo, chevalier dans l'ordre du mérite congolais ; Martin Wassiss, officier dans l'ordre de dévouement congolais ; Jonas Bahamboula Mbemba dit Tostao, commandeur dans l'ordre du mérite sportif et Tsengué Tsengué, médaille d'or d'honneur de la recherche scientifique.

Roger Ngombé

Ils ont dit



Daniel Nguembila :

« *Je ne m'attendais pas à cette distinction honorifique. Cependant, ce n'est pas un hasard. Parce qu'au cours de ma carrière professionnelle, j'ai rendu des loyaux services à la nation. Je remercie le président de la République pour cette marque de reconnaissance* »



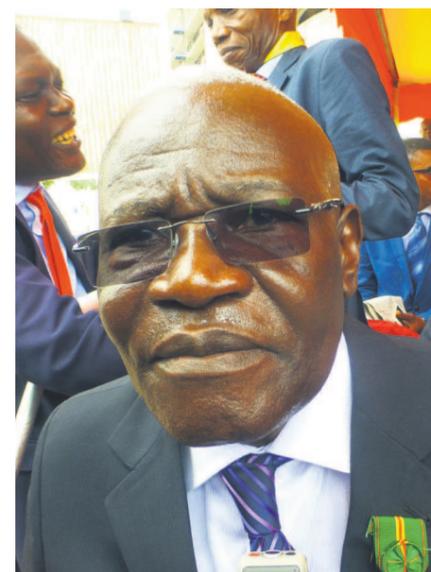
Moyo Nzololo :

« *Je suis enseignante-chercheuse à la Faculté des sciences économiques de l'Université Marien-Ngouabi. Je suis très ravie pour cette décoration. Je profite de l'occasion pour inviter les autres femmes congolaises à beaucoup travailler pour mériter la reconnaissance de la République* ».



Jonas Bahamboula Mbemba dit Tostao :

« *Je suis heureux que la nation ait pensé à moi en me décorant. Je suis toujours proche des milieux sportifs. Après mon jubilé, j'ai créé une équipe de football dénommée «Espoir du Congo». Actuellement, j'ai une académie de sport qui fonctionne timidement faute de moyens logistiques et financiers. Je profite de votre micro pour lancer un SOS à tous ceux qui aiment le football pour soutenir cette école* ».



Martin Wassiss :

« *Je suis content que le chef de l'Etat n'ait pas oublié les artisans. Je le remercie beaucoup. J'étais surpris par cette distinction honorifique. J'encourage tous les artisans congolais à persévérer dans le travail* ».

SANTÉ PUBLIQUE

Faible taux d'applicabilité de la gratuité des soins

Christian Mounzéo, président de l'ONG congolaise la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH), a rendu public, le 27 novembre au cours d'une conférence de presse à Pointe-Noire, le rapport 2018 réalisé sur le suivi des investissements publics sur la politique gouvernementale en matière de gratuité de la césarienne, du paludisme et des antirétroviraux.

La conférence de presse animée en présence de la société civile a permis à l'orateur de présenter les résultats de l'étude de terrain menée par les comités de veille conduits par Fabrice Severin Aubin Kimpoutou et Sy Abdoulaye, entre 2016 et 2017 à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Mossendjo, Owando et Makoua. L'enquête portait notamment sur la politique du gouvernement en matière de gratuité de la césarienne, du paludisme pour les enfants de 0 à 15 ans et les antirétroviraux.

Ce rapport a été réalisé dans le cadre du projet « Renforcer le rôle de la société civile dans l'analyse et le suivi des politiques publiques et le contrôle citoyen de l'action publique », piloté par la RPDH en partenariat avec Transparency international, avec l'appui financier de la Délégation de l'Union européenne en République du Congo. D'après ses conclusions, les résultats de l'action menée sont mitigés. Les mesures de gratuité décrétées par le gouvernement en 2007 ont connu une application effective au lendemain de leur publication. Cependant, depuis plus de deux ans, elles ne sont plus respectées. Le personnel de santé évoque des ruptures récurrentes d'approvisionnement, de même, les structures sanitaires ne sont plus ravitaillées en kits de césarienne et des produits antipaludiques, encore moins en antirétroviraux et par conséquent, ces services sont devenus onéreux, a affirmé Christian Mounzéo.

« Nous nous sommes déployé sur le terrain pour évaluer l'effectivité de cette mesure durant ces années et évidemment, ces conclusions sont quelque part mitigées. Les témoignages recueillis vis-à-vis des patients et de l'autorité administrative en charge de cette

question révèlent que malgré la difficulté d'accès à l'information, cette opération a connu une certaine ardeur lors de son lancement entre 2007 et 2011. Depuis cette période, il y a eu un relâchement, la gratuité est davantage onéreuse et les bénéficiaires ne sont pas au courant. Les kits de césarienne ne sont pas toujours disponibles et la livraison des antirétroviraux (ARV) accuse un retard », a-t-il souligné.

Cependant, a-t-il poursuivi, « dans les petites localités comme Mossendjo, le niveau d'applicabilité des mesures de gratuité en ce qui concerne le traitement du paludisme est faible. Cela pose des véritables problèmes d'accès des enfants de 0 à 15 ans à des soins de première nécessité, avec toutes les conséquences que cela peut engendrer. Quant aux grandes villes comme Brazzaville et Pointe-Noire, ce taux d'applicabilité ne franchit pas la barre de 50%, ce qui dénote d'une couverture encore insuffisante. On observe aussi la rareté des kits de césarienne dans les structures publiques à compter de l'année 2015, ce qui correspond au début de la crise financière avec pour conséquence une réduction des subventions du gouvernement dans ce secteur », stipule le rapport.

Ce défenseur des droits de l'homme souhaite que le bilan soit fait. « Nous avons pu observer une inadéquation entre l'ambition émise par le gouvernement de mettre en place ce processus de gratuité et sa pratique sur le terrain, puisque l'offre ne répond pas à la demande. Le processus n'est pas soutenu, ce qui pose un véritable problème, de même, le personnel de santé n'est pas aussi important



La photo de famille Adiac

qu'il a envie de bien travailler mais, il est limité par les ressources et les moyens qui ne sont pas toujours disponibles... », a martelé Christian Mounzéo, avant de souhaiter que dans ce contexte économique, cette mesure de gratuité de la césarienne, du paludisme et des antirétroviraux au Congo soit appliquée pour le bien-être de la population.

La RPDH invite la société civile et les médias à une coalition pour se faire entendre

En effet, après avoir souligné les problèmes qui entravent l'effectivité de la mise en œuvre de ladite politique, en particulier le manque de communication, l'absence de contrôle et de sanction des agents véreux, le manque de motivation et l'insatisfaction, la RPDH recommande au gouvernement de créer un fonds spécial d'appui à la décision de gratuité des soins de santé et inciter les différents partenaires au développement à participer à son financement. Au ministère de la Santé d'informer et de sensibiliser la population à la liste des médicaments essentiels auxquels les bénéficiaires de la me-

sure ont droit, de renforcer le mécanisme de contrôle et gestion des stocks et de distribution aux bénéficiaires.

La RPDH demande, en outre, au ministère des Finances d'instaurer les mécanismes pertinents et efficaces de vérification de l'utilisation des ressources octroyées aux formations sanitaires, dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure de gratuité. Christian Mounzéo a, en fin, invité la société civile, les citoyens et les médias à investiguer et dénoncer les actes de corruption relatifs à l'exécution de la gratuité. Il a, pour se faire, sollicité une coalition entre eux pour que ce message soit écouté par les décideurs et que ces derniers leur soient redevables. Soulignons que ce troisième rapport de la RPDH sur le suivi des investissements de l'Etat dans le domaine de la santé s'est appuyé sur les données collectées par les comités de veille formés par la RPDH à Makoua, Owando, Brazzaville Mossendjo, Dolisie et Pointe-Noire.

Charlem Léa Legnoki

DISTINCTION

Bienvenu Hondolo honoré par l'association ASU international France

Le manager général de Gentil organisateur sport développement et coaching, une structure spécialisée dans les activités sportives et ludiques au Congo, a été récompensé, le 23 novembre, pour l'organisation, chaque année à Pointe-Noire, des stages de tennis en faveur de la jeunesse.

Le récipiendaire a reçu son trophée des mains de la présidente de l'Association des droits de l'homme ASU international France, en présence de Louis Levisel Missatou, deuxième secrétaire du Conseil municipal et départemental de la ville de Pointe-Noire et adjoint au maire, ainsi que de plusieurs autorités locales et consulaires. Témoignant sa reconnaissance à ASU international pour cette distinction qui couronne ses dix-huit ans d'encadrement des jeunes dans des activités sportives, notamment les stages de tennis pendant les vacances scolaires pour épargner à la jeunesse des comportements déviants, Bienvenu Hondolo a déclaré: « Cet objectif a donné des résultats satisfaisants. Quelques succès enregistrés, oui mais, modestie oblige, il faut penser relever les défis qui sont énormes. Ce qui est encourageant, mon groupe Gentil organisateur sport développement et coaching contribue efficacement à l'encadrement des enfants au tennis au Congo Brazzaville, c'est dans

ce sens que nous ne cessons de clamer haut et fort que l'objectif a pleinement été atteint en créant deux centres de promotion de tennis au Congo. Cette étape demeure inoubliable et nous remercions tous les acteurs qui nous accompagnent de loin ou de près dans cette aventure dont l'adjoint au maire de la ville de Pointe-Noire, Louis Gabriel Levisel Missatou ».

Ces centres sont celui de l'hôtel Elais à Pointe-Noire et celui de Saris Congo, à N'kayi Moutela. Ils forment des jeunes joueurs de meilleur niveau national et leur promoteur estime qu'ils doivent être développés dans tous les départements du Congo. Pour Bienvenu Hondolo, cette distinction encourage sa structure à aller de l'avant car c'est la première entreprise sportive congolaise plébiscitée au plus haut niveau à ce prix international. « Le but est d'amener les enfants à apprendre à vivre ensemble, à respecter les biens publics et les autres tout en formant des champions nationaux pouvant représenter le Congo dans des compétitions nationales et internationales d'un point de vue pédagogique, de faire passer des moments de plaisir et de leur faire découvrir de nouvelles disciplines sportives dans un cadre ludique et convivial », a renchéri le manager de Gentil organisateur sport développement et coaching.

Faustin Akono

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES FEMMES LEADERS

La sixième édition aura lieu dans la ville océane

La capitale économique du Congo abritera l'événement annuel et tournant qui se tiendra du 14 au 16 décembre sur le thème « Femmes et identité ».

Après Conakry (Guinée) où s'est déroulée la cinquième édition l'année dernière, Pointe-Noire accueillera les assises initiées par Le Coach enseigne, organisées en partenariat avec la société Horizon 36 Technic. Elles sont ouvertes aux femmes de tous secteurs d'activités (structures publiques et privées, politiques, milieux d'affaires, artisanat, ONG, et autres) ainsi qu'aux élèves et étudiantes de tout les pays.

Plate-forme d'échange et de partage en matière d'affaires, la conférence internationale des femmes leaders dénommée « Femmes spéciales » donne la possibilité aux participantes de nouer des partenariats grâce au déjeuner de réseautage qui a lieu pendant l'activité. Outre cela, l'événement vise aussi à encourager le développement de la femme ainsi que son insertion dans le milieu professionnel à travers des ateliers par filière et des panels autour des questions y relatives (développement et insertion professionnelle). « Il y a des femmes qui sont déjà dans le milieu professionnel mais qui doivent être encouragées pour se développer. Et il y en a qui regardent cela de loin. Donc, il faut les inviter à y entrer et voir comment elles peuvent intervenir », a expliqué Ninos Ezechias Nguouama, coach des affaires, fondateur et responsable de la structure Le Coach enseigne, qui œuvre pour le développement des capacités des leaders.

La sixième conférence internationale des femmes leaders intitulée « Femmes spéciales 2018 » aura comme intervenants : Ninos Ezechias Nguouama; Dr Francine Lobho, professeure à l'université Harvard des États-Unis d'Amérique; clinicienne Gabrielle Ngoni, professeure des universités médicales de Yaoundé (Cameroun); ainsi que Paul Bienvenu Nguouama, expert en création des entreprises.

Par ailleurs, Ninos Ezechias Nguouama a déploré le manque de motivation des Congolaises à participer aux activités de renforcement de capacités en donnant comme exemple la cinquième conférence internationale des femmes leaders. « L'année passée à Conakry, aucune femme du Congo Brazzaville n'a participé à cette conférence alors que nous avons reçu des femmes venant des pays éloignés comme Haïti ou la Polynésie et même des femmes maraîchères de la RDC qui ont la culture de participer à des séminaires et autres activités de renforcement de capacités », a-t-il dit. Souhaitant une participation effective et massive des Congolaises à ce rendez-vous, le premier que le Congo abrite, il a indiqué : « Pour plus d'informations sur les inscriptions, les femmes peuvent passer à l'Église Cité du Roi des rois située en face des chevaux à km 4 ou à la radio GDH située à côté du rond-point Songolo. Elles peuvent aussi nous contacter par notre E-mail : lecoachenseigne@gmail.com ».

Au cours de cette édition, dix femmes leaders ayant marqué les années 2000 à 2018 dans différents domaines seront primées. Une résolution sera aussi prise.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

DIPLOMATIE

Un émissaire du président de la Commission de l'UA chez Denis Sassou N'Guesso

Le président de la République a reçu en audience, le 27 novembre à Brazzaville, l'envoyé spécial du président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mohamed El Hacem Lebatt, avec qui il a passé en revue les conclusions du dernier sommet extraordinaire de l'organisation tenu du 15 au 16 novembre à Addis-Abeba, en Ethiopie.



Denis Sassou N'Guesso et le Pr Mohamed El Hacem Lebatt

Au menu des échanges entre les deux personnalités figuraient notamment les questions de paix, de sécurité et de développement sur le continent.

« J'ai, au cours de cette audience, profité d'écouter les avis, analyses, conseils et les orientations du président Denis Sassou N'Guesso, un homme nanti d'une très grande expérience et sagesse sur un certain nombre des questions qui préoccupent notre organisation

et donc notre continent », a précisé le Pr Mohamed El Hacem Lebatt.

S'agissant de la sous-région Afrique centrale, la remontée des foyers de tensions a retenu également l'attention des deux interlocuteurs.

« La Centrafrique est un sujet de préoccupation pour l'Afrique au niveau continental et sous-régional, qu'elle fait l'objet d'une initiative africaine pour la promotion d'un accord de paix et de réconciliation

qui à ce jour suscite un accroissement des efforts afin de l'impulser, la renforcer pour le plus grand bien du peuple centrafricain, avec la collaboration des partenaires régionaux, continentaux et internationaux », a déclaré l'envoyé spécial qui s'est dit satisfait de l'engagement panafricaniste du chef de l'Etat congolais pour l'UA et sa réforme qui a connu des avancées significatives lors du sommet extraordinaire.

La Rédaction

CFCO

Reprise du trafic entre Pointe-Noire et Brazzaville

Interrompu depuis novembre 2016, du fait de la destruction des infrastructures de la voie ferrée entre les gares de Kimbedi et Brazzaville, le trafic a repris entre les deux capitales. Un premier train marchandises en provenance de Pointe-Noire est arrivé à la gare centrale de Brazzaville, le 28 novembre, avec d'importantes quantités de produits pétroliers.

Parti de Pointe-Noire un jour plus tôt, le train lourd a atteint le quai de la gare centrale de Brazzaville, le 28 novembre, à 13 h précises, devant le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou, et des centaines d'agents du Chemin de fer Congo Océan (CFCO), totalement en liesse. Ce premier train marchandises bien chargé, accompagné par une vingtaine de militaires, convoyait au total onze citernes d'essence, de gas-oil et de pétrole lampant de cinquante-trois mille litres chacune, pour approvisionner la ville capitale. Son arrivée à Brazzaville, impatiemment attendue après deux ans de rupture, est un motif de satisfaction aussi bien pour les cadres et agents du CFCO que pour le ministre de tutelle. « C'est une grande joie aujourd'hui, parce qu'il a fallu attendre deux ans pour que le train circule à nouveau entre Brazzaville et Pointe-Noire. Et à l'occasion de la grande fête de la République, le train est arrivé à Brazzaville. C'est pour moi le sentiment d'un devoir accompli », s'est réjoui le ministre des Transports, soulignant que l'interruption bru-

table du trafic a été un coup dur pour l'économie nationale. « Le CFCO est réellement l'épine dorsale de notre économie, nous l'avons constaté pendant ces deux ans d'arrêt du trafic. La population riveraine ne pouvait plus écouler ses produits. Mais avec la reprise du trafic, les choses vont redémarrer sur un bon pied », a martelé Fidèle Dimou. Cette joie est également partagée par les agents du CFCO qui n'attendaient plus que son ouverture.

« C'est une grande joie pour nous les travailleurs, parce que nous avons enduré deux ans sans salaire. La reprise du trafic nous donne une lueur d'espoir de renouer à nouveau avec le chemin de la banque pour toucher nos salaires », s'est réjoui un jeune cheminot. Rappelons que le trafic ferroviaire a été brutalement coupé en novembre 2016, suite à la destruction par les ex-combattants ninjas nsiloulou, à la solde de l'ex-chef rebelle Frédéric Bintsamou alias pasteur Ntouni, de trois ponts sur la voie ferrée dans le département du Pool.

Depuis, Brazzaville n'était plus accessible par train si bien que tous les convois en provenance de Pointe-Noire ne s'arrêtaient qu'à Loutété, une localité du département de la Bouenza, frontalière avec le département du Pool où les ex-ninjas nsiloulou régnaient en maîtres.

La reprise de ce trafic est le résultat de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités dans le Pool signé, le 23 décembre 2017 à Kinkala, par le gouvernement et la partie rebelle.

Firmin Oyé

PROMOTION DE LA CULTURE EN AFRIQUE CENTRALE

Les experts se réunissent à Brazzaville

Les assises ouvertes le 27 novembre, en prélude à la première réunion des ministres du secteur des pays de la sous-région, produiront une feuille de route communautaire susceptible d'impliquer fortement la dimension culturelle dans le développement de cet espace.

L'atelier sur les industries culturelles et l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie sous-régionale sur le développement et la promotion de la culture en Afrique centrale a été ouvert par le ministre de la Culture et des arts du Congo, Dieudonné Moyongo, en présence du secrétaire général adjoint de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

Pendant deux jours, les experts vont scruter et analyser la stratégie sous-régionale de développement et de promotion de la culture en Afrique centrale, adoptée en 2013, mais qui malheureusement n'a pas été suffisamment vulgarisée et mise en œuvre. Ce document contient des éléments pertinents d'analyse et de réflexion et va servir de base de travail. Ainsi, l'élaboration du Plan d'action 2019-2020 représentera une occasion pour s'engager

à actualiser la stratégie sous-régionale. Ils vont également discuter et échanger sur le rôle et la promotion des industries culturelles en Afrique centrale. Une thématique qui permet de mettre en lumière la dimension économique de la culture mais surtout qui montre de manière évidente le lien entre culture et développement. Les industries culturelles et créatives étant reconnues aujourd'hui dans le monde entier comme étant génératrices de revenus et pourvoyeuses d'emplois pour les jeunes et les femmes.

Le spécialiste de programme coopération et développement, représentant régional de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) pour l'Afrique centrale, Kanel Enganda-Ngoulou, a indiqué que cette institution qui réunit aujourd'hui quatre-vingt-huit Etats et gouvernements membres sur les cinq conti-

nents est un véritable laboratoire de la diversité culturelle. La stratégie culturelle régionale de la CEEAC, à l'élaboration de laquelle tous les pays et partenaires ont contribué, doit se traduire par des actions concrètes de promotion des industries culturelles et créatives de la région. Kanel Enganda-Ngoulou a assuré que pour sa part, l'OIF qui mène déjà des actions de coopération dans la quasi-totalité des Etats membres de la CEEAC, reste disposée à les accompagner dans la mise en œuvre effective de cette stratégie pour les deux années qui restent avant sa révision en 2020.

Salah Khaled, directeur du bureau régional multisectoriel de l'Unesco pour l'Afrique centrale, a félicité la CEEAC et l'OIF qui coorganisent cet atelier technique avec l'Unesco, avant de signifier que les industries culturelles et créatives encouragent la créativité mais elles permettent également d'accroître la capacité de créer et de faire circuler le capital intellectuel, de générer des reve-

nus, des opportunités d'emploi en particulier pour les jeunes et les femmes et des recettes d'exportation, tout en favorisant l'inclusion sociale, la diversité culturelle et le développement humain...

Cette réunion, a-t-il poursuivi, prend ainsi place au moment propice et elle est d'une importance capitale également du point de vue du renforcement de synergies entre les différents agendas globaux et programmes car, ses résultats vont étayer le prochain cycle de la stratégie sous-régionale.

Promouvoir le secteur culturel et l'arrimer au pôle des secteurs à haute valeur

Dans son mot d'ouverture, le ministre de la Culture et des arts a rappelé pour mémoire que la stratégie sous-régionale sur le développement et la promotion de la culture en Afrique centrale 2014-2020 prévoyait l'institution d'une conférence annuelle des ministres du secteur de la sous-région. En 2015, à N'Djamena, les chefs d'Etat et de gouvernement réaffirmaient

ce vœu dans une déclaration solennelle. Malheureusement, a-t-il regretté, malgré la pertinence de cette préconisation, quatre ans se sont écoulés avant d'arriver à sa matérialisation, actée par le cahier de charges signé par le gouvernement congolais et la CEEAC à Libreville, au Gabon, le 30 août dernier et qui finalement vaut l'honneur aux participants de se réunir à Brazzaville.

Les défis auxquels sont confrontés les pays de la sous-région sont multiformes et variés d'un pays à un autre. « En conséquence, la fédération de nos intelligences et de nos énergies est la meilleure option pour sortir de l'ornière en vue de promouvoir le secteur culturel et l'arrimer ce faisant au pôle des secteurs à haute valeur ajoutée participant pleinement au développement économique. A cet effet, vos axes de réflexions devront nous permettre d'apporter des solutions idoines aux préoccupations communes aux pays de notre sous-région d'Afrique centrale », a déclaré le ministre.

Bruno Okokana